

Bérénice MONNIER & Alexandre TERREAUX

**Les actions de prévention et de réduction des risques
en milieux festifs romands :
questions autour d'une mise en œuvre plurielle**

Travail présenté à la Haute école de travail social de la santé – EESP – Lausanne
pour l'obtention du Bachelor of Arts HES-SO en travail social

Jury d'évaluation

Directrices : Dominique MALATESTA & Maëlle MEIGNIEZ

Experte : Irène BLANC

Lausanne, février 2018

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce travail. Les échanges, l'écoute, la confiance et l'accueil qui nous ont été réservés, ont renforcé notre motivation. L'intérêt général porté à ce travail de recherche nous a permis de persévérer dans les moments de doutes et de difficultés. Nous souhaitons que chacun et chacune trouve ici l'expression de notre profonde reconnaissance et de notre sincère gratitude.

Nous adressons des remerciements particuliers aux personnes, acteurs et actrices suivant.e.s :

- Mesdames Dominique Malatesta et Maëlle Meigniez pour leur précieux accompagnement dans l'évolution de notre recherche ;
- Le Groupement romand d'études des addictions et tous les membres de sa plateforme Nightlife pour leur accueil chaleureux et leur disponibilité ;
- InfoDrog de l'Office fédéral de la santé publique pour la pertinence de nos échanges et son intérêt pour notre travail ;
- Les acteurs et actrices d'intervention en milieux festifs rencontrés hors plateforme ;
- Catherine Ndarugendamwo, Carole Corthésy Monnier, Delphine Monnier et Jérôme Perrier pour leur relecture ;
- Alexandre, Carine et Odile pour leur soutien et leur patience dans nos moments d'incertitude.

Ce travail a été réalisé dans le cadre d'un travail de Bachelor pour l'obtention de 15 crédits ECTS. Le contenu et les opinions émis dans ce travail n'engagent que les auteur.e.s. La responsabilité de l'école se limite à la définition et au contrôle de l'atteinte des objectifs pédagogiques relatifs aux travaux de Bachelor.

RÉSUMÉ

Les actions de prévention et de réduction des risques en milieux festifs se sont développées sur l'ensemble de la Suisse depuis les années 1990 et s'inscrivent dans la politique suisse en matière de drogues. Issus en partie d'initiatives des usagers et usagères de drogues eux-mêmes et elles-mêmes, les dispositifs et actions présents sur les terrains sont aujourd'hui majoritairement institutionnalisés.

La réduction des risques consiste initialement à distribuer des seringues propres et à soutenir les associations d'usagers et usagères de drogues. Ces pratiques ont ainsi contribué à la fermeture des scènes ouvertes de Zürich qui représentaient un danger socio-sanitaire de contamination du VIH/sida pour la population suisse. La médiatisation du sujet, le travail des professionnel.le.s et les résultats obtenus ont favorisé l'adoption de ce concept dans la loi suisse sur les stupéfiants. Aujourd'hui, la consommation de stupéfiants a évolué et est davantage intégrée à la vie quotidienne, voire cachée. Elle ne fait plus l'objet de scènes ouvertes d'ampleur identique à celles connues dans les années 1990.

L'extension de la réduction des risques intervient désormais auprès de publics non-précarisés et au cœur des milieux festifs notamment. Des actions de prévention et de sensibilisation des publics non-consommateurs sont organisées et d'autres actions font la promotion de pratiques de consommation sécurisée, invitant les usagers et usagères à réfléchir à leur rapport aux psychotropes ou même à tester leurs substances durant un événement festif.

Notre enquête propose alors en premier lieu une compréhension du développement et de la forme de ces actions qui varient selon les contextes, cantons et acteur.trice.s; elle permet d'offrir pour la première fois une vue d'ensemble des actions romandes impliquées dans ce qui est appelé le Nightlife.

Une démarche ethnographique nous amène à identifier l'absence de prise en considération des interventions et des publics des milieux festifs par les politiques nationales. Très conceptuelles, ces dernières poussent les intervenant.e.s à se réunir en collectif pour tenter une clarification de leurs pratiques de terrain. Les acteurs et actrices connaissent peu leurs réalités mutuelles. Les discussions ont lieu de manière très consensuelle et ne permettent pas des débats d'idées pour amener à une production commune.

Cette recherche met finalement en évidence les difficultés causées par cet imbroglio politique et révèle les composantes communes de l'agir des intervenant.e.s auprès d'un public absent des politiques nationales en matière de drogues.

Table des matières

REMERCIEMENTS	2
RÉSUMÉ	3
INTRODUCTION	6
Motivations	7
Pertinence scientifique et professionnelle	8
1 SUJET ET TERMINOLOGIE	9
1.1 Constats initiaux	10
1.2 <i>Prévention et réduction des risques</i>	11
1.3 Nightlife	13
1.4 Concept d'« <i>expérience</i> »	14
1.5 Problématique	14
2 DÉMARCHE D'ENQUÊTE	16
2.1 Méthodologie	17
2.2 Observations de terrain réalisées	18
3 Le GREA : fédérateur et facilitateur en Suisse romande	20
3.1 Situation du GREA dans le réseau national	21
3.2 <i>Prévention et réduction des risques</i> selon le GREA	22
3.3 « Nightlife » selon le GREA	23
4 POLITIQUE NATIONALE DE RÉDUCTION DES RISQUES	26
4.1 Infodrog, un acteur occulté	29
4.2 Le GREA au cœur des tensions et enjeux politiques	31

5	CARTOGRAPHIE DES ACTEUR.TRICE.S ROMAND.E.S	35
5.1	Les Départements cantonaux	36
5.2	Les acteur.trice.s institutionnel.le.s et associatif.ve.s	37
5.3	Les centres de compétences et de coordination nationaux	39
5.4	Les plateformes, collectifs et groupes de travail	39
5.5	Mise en perspective des différences cantonales	41
6	MISE EN ŒUVRE AUPRÈS DES PUBLICS	42
6.1	Contextes et terrains festifs	43
6.2	Dispositifs	44
	6.2.1 <i>Catégorisation des actions</i>	47
	6.2.2 <i>Actions de type prévention</i>	48
	6.2.3 <i>Actions de type prévention et réduction des risques</i>	49
6.3	Matériel	50
6.4	Les intervenant.e.s	51
6.5	L'identification à un collectif	52
6.6	L'implication et le lien	54
6.7	L'expertise <i>expérientielle</i>	58
	CONCLUSION DE LA RECHERCHE	60
	BILAN PERSONNEL ET PROFESSIONNEL	63
	BIBLIOGRAPHIE	65
	ANNEXE 1 : institutions et actions Nightlife actives	69

INTRODUCTION

En Romandie, de nombreuses associations et structures sont actives dans le champ de la prévention et de la réduction des risques en milieux festifs. Pourtant, par divers échanges d'expériences, nous avons pu constater certaines particularités intrinsèques et extrinsèques des structures qui interpellent sur le sens donné à la prévention et la réduction des risques, ainsi qu'à leur finalité. Notre travail vise à interroger cette pluralité d'actions et de particularités.

Au niveau de la politique suisse en matière de drogues, nommée également « politique des quatre piliers », cette dernière est citée comme exemplaire à travers le monde. Issue des risques socio-sanitaires d'ampleur nationale, elle a répondu rapidement à la révolte de la population touchée directement et indirectement par les problèmes liés à la consommation de psychotropes. Aujourd'hui, la consommation de drogues n'est plus aussi visible, mais la problématique est toujours présente. Nous nous interrogeons dès lors sur l'évolution de la politique nationale en matière de drogues face aux transformations et à la démocratisation de la consommation.

La politique de prévention et de réduction des risques est mise en œuvre par les cantons par le biais d'institutions et associations mandatées. Nous nous demandons donc qui sont ces acteurs et actrices et quels sont leurs liens avec l'intervention de terrain ? Sont-ils et elles représentatif.ve.s de l'ensemble des intervenant.e.s en milieux festifs ? Nous souhaitons, dans ce travail, identifier le plus grand nombre de structures actives dans le Nightlife romand afin de mettre en évidence la pluralité du paysage en lien avec la prévention et la réduction des risques.

Notre problématique et nos questionnements s'orientent également autour du sens, de la perception et de la compréhension des pratiques préventives vues par les actrices et acteurs eux.elles-mêmes. Que font-ils.elles ? Qu'en disent-ils.elles ? Et comment mettent-ils.elles concrètement en œuvre les politiques de prévention et de réduction des risques auprès des publics ?

Par le biais d'observations et d'entretiens dans différentes structures, associations et actions, tant au niveau local, que cantonal et national, nous espérons mettre en lumière une complexité peu étudiée en Suisse romande et dont le contenu est extrêmement riche.

Cette étude s'inscrit en définitive dans des questionnements déjà existants au sein de la plateforme des professionnel.le.s Nightlife du Groupement romand d'études des addictions (GREAA) à Lausanne.

Motivations

L'objectif de ce projet de recherche est d'approfondir un thème concret et pratique, directement en lien avec les préoccupations des acteurs et actrices du travail social. Nous souhaitons questionner, comprendre et analyser cette pratique afin d'approfondir les connaissances en matière de prévention et réduction des risques en milieux festifs.

Nous avons décidé d'aborder ce thème pour des raisons et des intentions diverses.

Alexandre travaille depuis une dizaine d'années dans ce domaine de manière professionnelle et bénévole. Son intérêt réside dans le fait d'approfondir ses connaissances du champ d'action afin de mieux le cerner. Il constate également que les pratiques de réduction des risques liées aux milieux festifs sont peu documentées. Ceci représente un manque pour le développement des projets d'intervention dans ce domaine et peut péjorer la pratique des intervenant.e.s.

Bérénice, quant à elle, n'a jamais travaillé ou vécu d'expériences professionnelles ou bénévoles dans ce champ du travail social. Elle est intéressée par le projet en raison de la curiosité générale qui l'anime. De par son regard vierge de tout a priori ou connaissances du domaine, elle a trouvé pertinent d'accepter la proposition d'Alexandre. Le fait de travailler sur une thématique pour laquelle les questionnements sont partie prenante des réflexions des professionnel.le.s du domaine représente également une source de motivations pour elle.

La rencontre de nos motivations personnelles, ainsi que l'amitié qui nous lie depuis plusieurs années, nous ont donc conduits à approfondir le sujet des addictions qui nous a particulièrement touché aux débuts de nos études dans le cadre d'un travail de groupe.

Finalement, le constat que des questionnements et réflexions existent dans certains terrains, notamment au sein du Groupement romand d'études des addictions GREA, nous a grandement encouragés à privilégier ce thème. Pouvoir ainsi contribuer à l'émergence et l'approfondissement de réflexions professionnelles préexistantes est un avantage et une chance particulièrement intéressant.e.s et pertinent.e.s. Nous espérons avec sincérité que ce travail pourra nourrir ces réflexions et questionnements. Apporter une petite pierre à cet édifice pourrait ainsi initier de nouvelles recherches et approfondissements, et amener à une meilleure visibilité et compréhension des actions menées dans ce champ professionnel.

Pertinence scientifique et professionnelle

Le Groupement romand d'études des addictions GREA coordonne une plateforme d'échanges des professionnel.le.s des milieux Nightlife. Il constitue le centre empirique de notre recherche. Un des objectifs de cette plateforme est d'éditer un document référentiel pour l'intervention en milieux festifs en Suisse romande. Ce thème est en cours de préparation depuis plusieurs années et de nombreuses questions sur le contour de l'intervention Nightlife se posent. Divers groupes de travail ont été ou vont être mis en place afin de réfléchir sur les termes : « pair.e.s », « formation » ou encore « communication », que les actions adoptent au quotidien.

Ces questionnements de terrains ont donc contribué à l'initiation de ce travail de recherche qui tient compte, sur la base du modèle de Cefai et Gardella (2011), du sens donné par les intervenant.e.s eux-mêmes et elles-mêmes. Pour bien comprendre ce sens, il nous a par conséquent paru primordial de nous intéresser également au contexte global (politiques, concepts, interventions, acteurs et actrices, etc.) dans lequel apparaissent ces réflexions.

D'un point de vue scientifique, notre projet de recherche est novateur dans le sens où aucune étude sur l'ensemble des actions actives dans la prévention et la réduction des risques en milieux festifs romands n'a été effectuée à ce jour. La littérature scientifique sur le sujet manque. Enrichir les compréhensions et les connaissances de la prévention et de la réduction des risques en milieux festifs romands s'avère dès lors pertinent pour la littérature et les terrains.

A un niveau plus pratique, nous proposons des points de vue et des réflexions nouvelles, qui pourraient permettre aux acteurs et actrices des terrains de développer et d'affiner leurs questionnements. De manière concrète, nous aspirons à contribuer à l'amélioration de la connaissance du contexte romand, à encourager les partages d'expériences et la compréhension mutuelle des acteurs et actrices.

1 SUJET ET TERMINOLOGIE

Suite à la réalisation d'un travail sur les locaux d'injection de drogues illégales (Lidi) en 2016 à la Haute Ecole de travail social de Fribourg, nous avons l'intention d'approfondir la question de la consommation de drogues dans un autre contexte. Nous avons alors porté notre choix sur les milieux festifs et plus particulièrement sur les actions dans ce domaine afin de mieux en cerner le contour et les enjeux. Notre connaissance du réseau et nos expériences du milieu nous ont permis de nous rendre dès le départ sur les terrains.

22h00, première immersion commune pour nous dans un festival à Genève. Nous passons les barrières du portique d'entrée. Le son des basses résonne sur la place et des festivaliers attendent pour entrer. Rires, voix fortes, certains semblent avoir déjà bien commencé la soirée.

Nous sommes accueillis par un intervenant responsable de l'Action Nuit Blanche ? Il a accepté notre demande d'observation et nous sommes sur le point de passer la nuit avec l'équipe d'intervenants.

Le responsable nous invite à prendre place au stand de l'action. Situé à l'entrée du Festival, sur un lieu de passage, c'est impossible de le manquer. Composé de trois pavillons, il dispose ainsi de trois espaces différents. A droite, un coin « discussion » aménagé de tables basses et de fauteuils en plastique. Au centre, une table utilisée comme présentoir et à gauche quelques fauteuils placés devant un paravent qui camoufle un lit d'appoint. De nombreuses décorations habillent le stand (lampes, disques vinyles accrochés aux bâches, affiches, pancartes Nuit Blanche?, etc.).

Le coordinateur nous présente les membres de l'équipe composée de deux femmes et trois hommes. Intervenants pour Nuit Blanche?, certains d'entre eux travaillent également pour l'association Première Ligne, alors que d'autres nous expliquent leur expérience du milieu et de la consommation de drogues.

Sur la table au centre, on aperçoit immédiatement un écran qui affiche toutes sortes de messages d'alertes sur une liste de « pilules » aux couleurs vives. Autour de l'écran, de nombreux flyers « tu consommes, tu t'informes », « Safer Sex » et autres goodies ou badges avec des messages décalés. Des préservatifs, bonbons, fruits et jerricans d'eau sont également à disposition du public.

Les passants s'arrêtent pour se servir, jeter un œil à l'écran et entrer en contact avec les intervenants. Ils posent des questions, s'installent aux tables... Les intervenants accueillent le public au stand ou vont vers ceux qui sont installés sur les fauteuils. Ils commentent les informations disponibles sur l'écran, proposent de remplir un

questionnaire, distribuent du matériel et offrent un verre d'eau ou un fruit. Puis le responsable nous propose de faire un tour de la place de fête... (Notes de terrain de la nuit du 15 au 16 avril 2017 - Electron Festival à Genève)

Notre sujet porte ainsi sur la pluralité des actions de prévention et de réduction des risques en milieux festifs romands et sur le contexte global dans lequel elles s'inscrivent.

Afin de comprendre au mieux la complexité du domaine, nous nous sommes intéressé.e.s, d'une part, aux nombreux acteurs et actrices qui agissent directement auprès des publics ; leur but étant de « réduire » les comportements à risques existant dans les fêtes : consommation de psychotropes (alcool, cannabis, cocaïne, etc.), risques de violence ou d'ordre sexuel. Et, d'autre part, aux acteurs et actrices cantonaux.ales et nationaux.ales qui se trouvent être davantage en lien avec les concepts d'intervention et les politiques en vigueur.

1.1 Constats initiaux

Cette première observation de terrain et l'échange avec ces intervenant.e.s ont soulevé en nous de nombreuses interrogations. Nos connaissances et nos premières découvertes ont enrichi nos questionnements et premières hypothèses.

Nous constatons qu'aucune cartographie, recensement ou listing des actions de prévention et réduction des risques en milieux festifs n'existe, que ce soit au niveau romand ou national. La connaissance réciproque des acteurs et actrices paraît faible et lacunaire.

Les concepts de prévention et de réduction des risques sont incarnés par les actions de terrain de manière disparate et variée selon les contextes locaux ou cantonaux (types de produits, publics, philosophie, engagement, savoir expérientiel, etc.).

Les différent.e.s intervenant.e.s rencontré.e.s et formé.e.s dans le cadre du Nightlife et engagé.e.s dans les actions de terrain, s'interrogent eux-mêmes et elles-mêmes sur l'unité et la déontologie communes qui les rassemblent.

Les éventuelles divergences d'opinion des intervenant.e.s sur leur pratiques peuvent conduire à une concurrence entre les actions de terrain. Ces aspects peuvent se matérialiser autour d'enjeux financiers ou politiques, notamment s'il y a plusieurs actions au sein d'un même canton.

Il semble que certain.e.s intervenant.e.s Nightlife estiment que les compétences humaines priment sur les connaissances en addictologie et l'appropriation des définitions

des termes dits scientifiques. Pour d'autres, la formation professionnelle prévaut sur les savoir-faire et l'engagement individuels.

Ces hypothèses, liées directement aux terrains festifs, nous conduisent ensuite à nous interroger sur la diffusion des politiques publiques dans les structures institutionnelles et associatives et à l'influence des phénomènes de terrain sur leurs contenus et leur mise en pratique par les intervenant.e.s.

Il semble également que la Suisse romande manifeste de la réticence au développement de structure de réduction des risques tels que les locaux d'injection, en comparaison à la Suisse alémanique. De ce fait, nous pouvons nous interroger sur la vision et la compréhension de ce pilier de la politique suisse en matière de drogue et sur les moyens déployés pour accompagner les consommateurs et consommatrices sur les terrains romands.

Finalement, nous nous interrogeons également sur les savoirs et savoir-faire déployés dans le domaine par les acteurs et actrices de terrains eux-mêmes et elles-mêmes : Quels sont-ils et comment sont-ils mobilisés dans l'action ?

1.2 Prévention et réduction des risques

Afin de clarifier les termes « prévention » et « réduction des risques » qui habitent l'ensemble de notre enquête, et parce que leur compréhension par les acteurs et actrices est multiple, nous présentons ici deux définitions qui nous semblent pertinentes et sur lesquelles nous nous baserons tout au long de ce travail.

Le concept de *prévention* est l'« [e]nsemble de mesures destinées à éviter un événement qu'on peut prévoir et dont on pense qu'il entraînerait un dommage pour l'individu ou la collectivité » (CNRTL « prévention »). Elle est « ce qui vient avant » (Brisson, 2010, p. 23 cité par Muenger, 2012, p. 8) et a pour but de viser « la non-entrée en consommation » (Addiction Suisse, 2013, p.1).

Le concept de *réduction des risques* ou *RdR* est, quant à lui, apparu en Europe dans le contexte des années 1980, à la suite de l'épidémie du virus VIH/sida. Le but était de diminuer l'épidémie en informant les personnes concernées (Castetz, 2016, p.21).

Dans une interview, Anne Coppel (2016), chercheuse et sociologue française, nous apprend que la *réduction des risques* consiste à l'origine en une distribution aux usagers et usagères de drogues de seringues propres et à usage personnel. Les interventions de *réduction des risques* visaient également un accompagnement des associations d'usager.ère.s et un soutien dans l'éducation par les pair.e.s. Ces actions ont amené des

résultats extrêmement probants, notamment sur les taux d'overdose ou de contamination au virus VIH/Sida qui ont nettement diminué.

La *réduction des risques* consiste dès lors à s'adresser à des personnes qui consomment et à chercher, par le contact humain et la prise de conscience, à leur éviter toute aggravation de leur état de consommateur.trice, de « préserver leurs chances de sortir de la drogue » (Dictionnaire suisse de politique sociale, « réduction des risques »).

L'extension de la *réduction des risques* aux milieux festifs s'est faite, en France, dans les années 1990, par le biais des premiers programmes d'éducation à la santé apparus dans la scène techno (Ducournau, 2010, p.19). Ces programmes étaient principalement inspirés « des mesures de protection imaginées par les usagers ». Ils ont ainsi d'abord été initiés par et entre pair.e.s, et, par la suite, repris par les professionnel.les. Ils ont été élargis à d'autres milieux festifs, « dans une perspective d'autonomisation des usagers » (Ducournau, 2010, p.19).

L'objectif des structures travaillant dans ce domaine est d'informer par divers biais (discussions, flyers, questionnaires) les « fêtard.e.s », consommateur.trice.s ou non, sur les éventuels dangers liés à la consommation de substances, ou à réduire les risques qu'ils et elles encourent en cas de consommation ponctuelle. Ceci, en continuant de les laisser « faire la fête » (Castetz, 2016, p. 19). Le but est donc de diffuser des « recommandations de safer use », c'est-à-dire un usage plus sûr des substances (De Angeli, 2016, p. 44).

En définitive, pour illustrer ce qui précède, et dans le respect d'une méthodologie inductive, nous suspendons les définitions de *prévention* et *réduction des risques* de la manière suivante :



Figure 1 : Prévention et RdR

La distinction principale repose sur le fait que dans une action de *réduction des risques*, la consommation est au cœur de l'intervention puisqu'elle s'adresse aux personnes consommatrices pour qui, par déduction, la *prévention* s'est avérée insuffisante.

1.3 Nightlife

Le terme « Nightlife » englobe divers sens qui ne peuvent être réduits à une définition unique. Une définition trop spécifique semble en effet nuire à l'inclusion de l'ensemble des acteur.trice.s et des thématiques concerné.e.s. Ainsi, Nightlife interprété comme « vie nocturne » peut concerner des notions relatives à de multiples domaines, liés notamment à l'aménagement de l'espace urbain, aux offres de divertissements nocturnes ou encore à l'hygiène de vie, comme explicité par Nada, Chausson, Dayer & Bucher Della Torre (2017), intervenant dans le cadre d'une journée d'études sur le thème de la nuit, lors de la Quinzaine de l'Urbanisme à Genève.

Dans le cadre de cette recherche sur la mise en œuvre plurielle des actions de *prévention* et de *réduction des risques* en milieux festifs romands, nous avons pris en considération les sens donnés au terme Nightlife par les acteurs et actrices rencontré.e.s. Ces tentatives de définitions sont les suivantes :

Selon Guido De Angeli (2017), collaborateur scientifique de Radix, un centre national de compétences pour le développement et la mise en œuvre de mesures en santé publique, le terme anglo-saxon Nightlife regroupe les possibilités de divertissement disponibles durant une soirée qui peut durer jusqu'au petit matin (clubs, boîtes de nuit, bars, raves, festivals, girons de jeunesse). Dans le domaine des addictions, depuis les années 1990, le terme Nightlife est également employé pour décrire les activités de *prévention* et *réduction des risques* en milieux festifs.

Selon Jean-Félix Savary, secrétaire général du Groupement romand d'études des addictions GREA, et Célestine Perissinotto, chargée de projet, Nightlife est un concept flou dans lequel se retrouvent néanmoins les acteurs et actrices de l'intervention en *prévention* et *réduction des risques*. Ce terme est selon eux réducteur puisque des dispositifs Nightlife, comme le DrugChecking, se déroulent également de jour. De plus, ils s'interrogent sur la justesse d'utilisation du terme Nightlife pour définir ces actions puisque la « vie nocturne » désigne une multitude de réalités différentes. Par opposition, ce qui a lieu durant la journée n'est pas regroupé sous le terme « Daylife ». Le mot Nightlife est tombé à un moment donné. Il a mis tout le monde d'accord, mais il devrait, selon Jean-Félix Savary, être repensé pour qualifier le domaine d'actions (entretien du 26 octobre 2017 à Lausanne). Nightlife est donc une notion non-théorisée et généraliste qui permet une appartenance collective aux acteurs et actrices du domaine.

1.4 Concept d'« *expérience* »

Notre enquête nous invite à nous intéresser à l'expérience individuelle du milieu festif et/ou de la consommation de psychotrope. Parler de drogue suscite des réflexions, des actions et des émotions propres à chacun.e. Ce phénomène tient une part importante et souvent invisible dans les observations et entretiens que nous avons menés. Nous expliquons ces « manières de voir, de sentir et d'agir » au travers du concept de l'*expérience*.

Ce concept fait référence aux savoirs : l'*expérience* est « la connaissance acquise par le contact avec la réalité de la vie et prête à être mise en pratique. Cette connaissance est acquise soit par les sens ou l'intelligence ou les deux » (CNRTL, « Expérience »).

L'expérience tient également du savoir-être : « L'expérience c'est ce qui arrive à un humain avec ses semblables et avec le monde social et naturel dans lequel il vit » (De Jonckheere, 2010, p. 187), mais aussi du savoir-faire : « L'expérience est conçue comme affectant le déroulement de l'activité-même » (Friedrich, Mezzena, Seferdjeli & Stroumza, 2010, p. 2).

Il nous semble donc particulièrement adéquat pour démontrer la pluralité de mise en œuvre dans les actions de *prévention* et *réduction des risques* en milieux festifs. L'*expérience* de chaque acteur.trice, y compris la nôtre en qualité de chercheur.euse, affecte les pratiques et les activités que nous avons rencontrées.

1.5 Problématique

Notre recherche consiste en une exploration du champ d'interventions en milieux festifs et en une tentative de représentation générale des acteur.trice.s et des pratiques de *prévention* et de *réduction des risques*. L'enquête tente d'apporter des pistes de compréhension de manière inductive, par l'adaptation régulière de nos questionnements et hypothèses.

Ne pouvant, à ce jour, mener une enquête d'ampleur nationale, nous avons fait le choix de définir le Groupement Romand d'études des addictions GREA comme centre empirique de notre recherche. La pertinence de ce choix réside dans le fait que ce groupe rassemble une majorité des actions professionnelles romandes de *prévention* et de *réduction des risques* au travers de sa plateforme Nightlife. D'autre part, il promeut l'innovation et les bonnes pratiques et prend position sur les sujets d'actualité de société en matière d'addictions. Il nous permet ainsi de disposer d'une vue très globale sur les questions de notre recherche et favorise un accès au réseau national.

En raison de la complexité du domaine d'études et des multiples rôles du GREA, nous avons organisé notre enquête en deux parties principales :

Une première partie, plutôt descriptive, nous permet de présenter le contexte global de la thématique : cadres légaux, acteur.trice.s du domaine, et nous amène à préciser le rôle de la plateforme du GREA qui regroupe divers.e.s professionnel.le.s. Précisons que les membres de cette plateforme ne représentent non pas l'ensemble des actions existant dans leur canton, mais uniquement les projets et actions en lien avec leur fonction au sein de l'institution professionnelle qui les emploie. Les actions non-professionnelles n'y sont pas représentées, mais seront tout de même visibilisées dans cette recherche.

L'appréhension du GREA, compris comme un acteur institutionnel, prendra place dans la seconde partie de la recherche, davantage compréhensive et analytique. Nous nous interrogerons ici sur comment la plateforme contribue à produire de la pensée commune et comment le GREA perçoit le Nightlife. Il s'agira de se demander si la pluralité des contextes d'actions de *prévention* et de *réduction des risques* en milieux festifs est prise en compte (actions urbaines/campagnardes, risques visés, matériel à disposition, types d'intervenant.e.s, professionnel.le.s ou non, etc.), et de définir qui sont les acteurs et actrices du Nightlife romand.

Finalement, le cœur de cette seconde partie s'intéressera aux sens donnés à l'action des acteur.trice.s eux.elles-mêmes : de quoi est faite l'intervention ? Quelles sont les pratiques sur les terrains ? Que disent les acteurs et actrices de leurs pratiques ? En quoi les concepts de *prévention* et de réduction des risques impactent-ils l'action ? Existe-il une appartenance collective au sein de l'action et au-delà ? En quoi l'expérience individuelle des milieux festifs influe-t-elle sur l'agir ?

La structuration de cette recherche s'est présentée au fil des relectures et des rapports intermédiaires de manière implicite. Nous avons en effet constaté qu'une présentation de la mise en œuvre des intervenant.e.s sans prise en compte du contexte global dans lequel s'inscrivent les interventions ne permettait pas de démontrer la complexité et la pluralité du sujet étudié. Elaborer une partie descriptive, mais quelque peu analysée, nous permet ainsi d'appuyer la notion de « pluralité » qui se trouve au cœur de notre recherche et de démontrer la complexité transversale au champ professionnel lié au domaine des addictions.

2 DÉMARCHE D'ENQUÊTE

Nous nous sommes tout d'abord appuyé.s. sur le réseau professionnel issu de la plateforme Nightlife du GREA pour prendre contact avec les acteurs et actrices des terrains, en vue d'effectuer nos entretiens et observations. Notre réseau professionnel nous a également permis de contacter les expert.e.s scientifiques, notamment le directeur adjoint d'InfoDrog, déjà rencontré au travers d'autres engagements professionnels.

Notre réseau personnel nous a, quant à lui, guidé vers les actions absentes de la plateforme Nightlife, mais présentes sur divers terrains romands. Ceci nous a permis de découvrir un panel extrêmement large de terrains et d'inclure des acteurs et actrices intervenant à différents niveaux : local, cantonal et national.

Nous avons effectué une première observation à Genève. Puis, pour disposer d'une vision représentative du domaine en Romandie, nous avons traversé l'ensemble des cantons romands pour rencontrer les nombreux.ses acteurs et actrices des actions de terrain, telles que Nuit Blanche? la coordination Nightlife Vaud, les Health's Angels, Raid Blue, le label Fiesta, REPER, Be my angel, Point d'Chute, AdO PREVENTEAM, le label Smart Event, Empreinte, les Georgettes in love, Rave it Safe, InfoDrog et le GREA. L'enquête a été effectuée de février à septembre 2017 à Attalens, Berne, Delémont, Fribourg, Genève, Lausanne, Le Locle, Montreux, Neuchâtel, Sion et Yverdon-les-Bains.

Les terrains que nous avons sélectionnés pour notre recherche sont riches et variés. Notre intention était d'intégrer à la recherche divers contextes des milieux festifs romands se voulant représentatifs, dans une vision très large, de manifestations tant urbaines (clubbing – festivals) que plus rurales (rassemblements de sociétés de jeunesse, fêtes de village). Notre but était, d'une part, de récolter des données générales et généralisables et, d'autre part, d'observer la diversité des interventions de *prévention* et *réduction des risques* en milieux festifs.

Nous avons donc rencontré un panel extrêmement riche d'acteurs et d'actrices, qu'ils soient expert.e.s scientifiques ou intervenant.e.s de terrain. Il est ici question tant de personnes agissant directement dans et sur les fêtes, que de personnes travaillant dans la recherche ou les réflexions de terrain. Nous avons souhaité rencontrer des acteurs et actrices bénéficiant de statuts divers et venant d'horizons différents afin d'avoir une vue d'ensemble sur le domaine. Ceci nous a finalement permis de présenter la diversité et la pluralité de ce champ d'intervention.

2.1 Méthodologie

Notre recherche est orientée par des approches qualitatives et d'implication personnelle :

L'**ethnographie** : soit observer, décrire et comprendre les terrains sélectionnés (Emerson, 1997).

L'**approche inductive** nous permettant d'analyser nos **données qualitatives** : observations menant ensuite à des hypothèses ou des modèles scientifiques afin d'obtenir du général par l'observation du particulier (Blais & Martineau, 2006).

Ayant un objet de recherche « à caractère exploratoire », c'est-à-dire que nous ne disposons que de peu de littérature en lien avec le sujet étudié (Blais & Martineau, 2006, p. 4), l'analyse inductive nous a paru alors extrêmement pertinente et nécessaire pour le bon déroulement de l'enquête.

Nous avons effectué des observations participantes, ainsi que des **entretiens compréhensifs** (Fugier, 2010), dans le but d'obtenir des réponses libres des personnes rencontrées. Nous avons eu accès à leurs propres vocabulaires et « catégories de sens » (Blais & Martineau, 2006). Nos constantes prises de notes nous ont, quant à elles, permis de rendre compte des divers contextes, ainsi que de tous les contenus de chaque entretien et observation.

L'analyse de la récolte de nos données brutes s'appuie sur la description de l'analyse inductive proposée par Blais & Martineau (2006). Celle-ci est composée de trois étapes : la réduction des données, la condensation et la présentation de ces données. La relecture systématique et répétée de ces données brutes récoltées nous a permis d'identifier des catégories en lien avec notre question de recherche de manière à généraliser des aspects visant à « "donner" un sens à un corpus de données brutes » (Blais & Martineau, 2006, p. 2), « que l'acteur a construit à partir de sa réalité » (Blais & Martineau, 2006, p. 3).

Pour analyser concrètement ces données, nous nous sommes inspiré.e.s de Katz (2010) nous permettant de passer des observations, ou du « comment », à l'analyse, soit le « pourquoi ». Ceci dans le but d'expliquer les comportements sociaux que nous avons pu observer durant notre démarche de recherche. Les catégories identifiées, décrites et modélisées seront ainsi précisées au cours de notre enquête.

2.2 Observations de terrain réalisées

Ci-après, un tableau récapitulatif des observations et entretiens réalisés.

Date	Ville - Canton	Lieu	Entretien / Festival	Structure
27.02.17	Fribourg FR	Frison	Duplex Festival	REPER Rue&Réalisations
05.04.17	Lausanne VD	Groupement Romand d'Etudes des Addictions GREA	Entretien avec Jean- Félix Savary & Célestine Perissinotto	GREA
08.04.17	Berne BE	Infodrog Safer Nightlife Suisse SNS	Formation Nightlife pour les pairs	InfoDrog
15.04.17	Genève GE	Ville de Genève	Electron Festival	Première Ligne, Nuit Blanche?
28.04.17	Yverdon-les-Bains VD	HEIG	Baleinev	Health's Angels
03.06.17	Lausanne VD	Vidy	Chocolate Festival	FVA Coordination Nightlife Vaud
06.06.17	Berne BE	Infodrog	Entretien avec Alwin Bachmann, directeur adjoint	OFSP
17.06.17	Neuchâtel NE	Case à Choc	Alternatives Festi'Neuch	FNA Point d'Chute
01.07.17	Le Locle NE	Rues de la ville	Promo Festival	FNA Point d'Chute
10.07.17	Montreux VD	Bord du lac Léman	Montreux Jazz	FVA Coordination Nightlife Vaud
11.07.17	Fribourg FR	Smart Event	Festival Les Georges	REPER Information&Projets
19.08.17	Attalens FR	Attalens	Giron de la Veveyse	Association AdO action PREVENTEAM
22.08.17	Sion VS	Addiction Valais	Entretien avec Sébastien Blanchard	Addiction Valais
31.08.17	Fribourg FR	Le Tremplin	Entretien avec Monique Perritaz	Fondation Le Tremplin, secteur Empreinte
09.09.17	Berne BE	Reitschule	Festival Save The Rave	Fondation Contact, Rave It Safe
13.09.17	Lausanne VD	Hôtel Alpha Palmier	Conférence « PAC+ Nightlife »	GREA
21.09.17	Genève GE	Pavillon SICLI	Conférence « Planifier la nuit »	Semaine de l'urbanisme
18.10.17	Delémont JU	Par téléphone	Marion Simon	Addiction Jura
26.10.17	Lausanne VD	GREA	Entretien avec Célestine Perissinotto & Jean- Félix Savary	GREA

Nos diverses prises de notes et photos ont été compilées au sein d'un journal de bord afin de répertorier les informations récoltées lors de nos observations et entretiens. La relecture systématique et répétée de ces données brutes nous a permis d'identifier les catégories en lien avec nos questions de recherche (Blais & Martineau, 2006, p. 2). Cette relecture a été effectuée d'abord de manière individuelle, puis de manière collective dans le but de confronter nos compréhensions et ressentis. Nous avons finalement, au travers de multiples débats et réflexions, fait ressortir les diverses catégories de sens et points d'analyse qui ont émergé de nos données brutes et qui nous permettent aujourd'hui d'expliquer les comportements sociaux observés lors de notre enquête (Katz, 2010).

Le premier chapitre de cette enquête se concentre sur les éléments plutôt descriptifs liés au contexte dans lequel interviennent les acteurs et actrices. Il s'agira ici d'explicitier le rôle du Groupement romand d'études des addictions (GREAA) et son positionnement. Nous développerons également les différents cadres légaux régissant ce contexte ainsi que les différent.e.s acteurs et actrices présent.e.s dans le Nightlife romand.

Le second chapitre, davantage porté sur l'analyse et une démarche compréhensive, s'intéressera à la mise en œuvre des intervenant.e.s en *prévention* et *réduction des risques* en milieux festifs auprès des publics.

3 Le GREA : fédérateur et facilitateur en Suisse romande

Situé à Lausanne et fondé le 17 septembre 1964, le Groupement romand d'études des addictions (GREA) est une association réunissant des personnes dont l'engagement professionnel et l'intérêt sont liés à la thématique des addictions. Il compte plus de quatre-cents membres individuel.le.s et de nombreuses institutions de Suisse romande. Il est le réseau principal des professionnel.le.s de l'addiction en Suisse romande et représente les intérêts des professionnel.le.s de l'addiction au niveau national, en étroite partenariat avec le Fachverband Sucht, Addiction Suisse et Ticino Addiction (GREA, 2012a).

Point central de notre recherche, le GREA assure la promotion des bonnes pratiques et prend position sur les sujets d'actualités et de société en lien avec les addictions. Dans sa mission, il coordonne diverses plateformes d'échanges dont la plateforme Nightlife qui regroupe des professionnel.le.s romand.e.s de l'intervention en milieux festifs (GREA, 2012a). Précisons que les actions bénévoles ou auxiliaires et non professionnelles, ne sont, sur le principe, pas représentées dans les plateformes du GREA. Les membres sont ainsi porteurs et porteuses de leurs projets qui n'incluent donc pas nécessairement l'ensemble des acteur.trice.s présent.e.s sur les terrains.

Notre avons rencontré le GREA avec l'intention de découvrir la place qu'il occupe dans le réseau Nightlife et le sens donné à sa mission. C'est ainsi que nous avons été accueilli.e.s le 26 octobre 2017 à Lausanne par Jean-Félix Savary, secrétaire général et Célestine Perissinotto, chargée de projet.

Sur la base de cet entretien, nous avons retenu trois aspects principaux nous permettant une meilleure compréhension du rôle et du positionnement du GREA. Après avoir situé cet acteur dans le réseau national, il s'agira de comprendre comment le GREA définit les termes de *prévention* et de *réduction des risques* et finalement d'aborder le terme Nightlife et le sens qui lui est donné.

3.1 Situation du GREA dans le réseau national

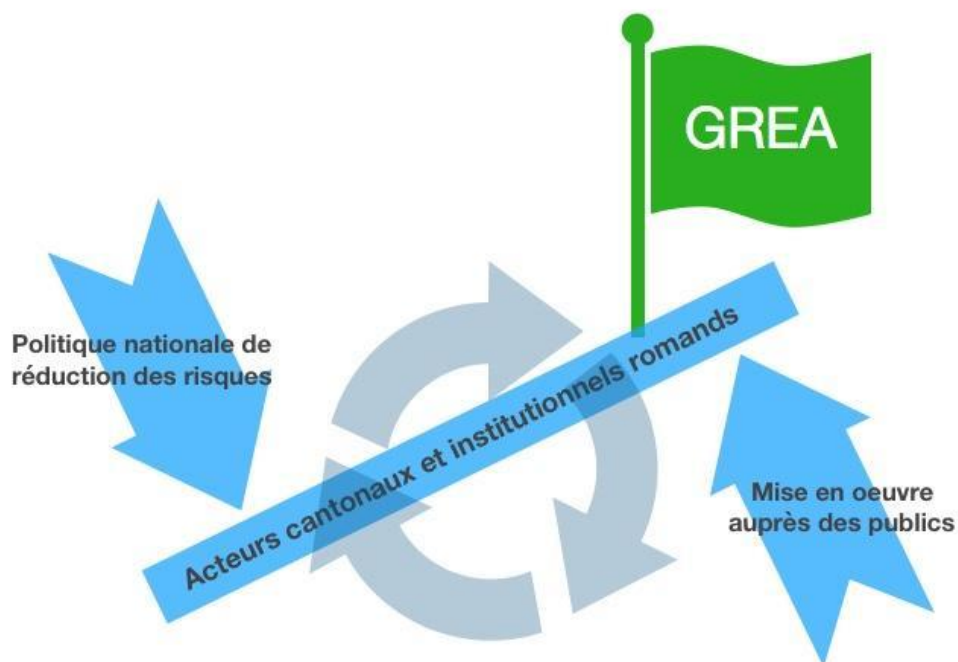


Figure 2 : Positionnement du GREA

L'action en milieux festifs s'inscrit dans l'évolution des mesures liées aux stupéfiants et aux addictions, mais aussi à l'*expérience* du terrain. Elle se déroule au cœur d'un changement de paradigme centré sur la consommation de produits psychotropes et les réalités du terrain.

Pour tenter de saisir au mieux l'emplacement du GREA, nous le situons au cœur des mouvements et tensions présents dans le débat sur les politiques en matière de drogues. Cette complexité accompagne l'intervention en milieux festifs et l'ensemble des acteurs et actrices concerné.e.s :

- Politique nationale de *réduction des risques* ;
- Acteur.trice.s cantonaux.ales et institutionnel.le.s romand.e.s ;
- Mise en œuvre auprès des publics.

Notons que nous n'allons pas intégrer à notre enquête de dimension scientifique en lien avec la théorie des addictions et leur traitement. Nous nous sommes en effet centré.e.s sur le sens de chaque acteur et actrice et à la mise en pratique concrète de leur action. Nous développerons cependant quelque peu les bases légales régissant ces actions.

Le GREA, ayant un rôle de facilitateur entre les différent.e.s acteur.trice.s, se trouve être au cœur de l'idée de « but commun » que nous expliciterons par la suite. Il est le lien

direct entre la mise en œuvre auprès des publics, les politiques nationales et les concepts d'intervention. En position d'observateur, il va s'intéresser aux pratiques de terrain au travers de sa plateforme Nightlife regroupant les acteurs et actrices des terrains. Il va tenir compte des concepts d'intervention des cantons et des institutions, mais aussi étudier les concepts et politiques nationaux dans lesquels s'inscrivent les grands principes de *prévention* et de *réduction des risques*.

C'est à lui qu'incombe un rôle de représentation des intérêts des acteurs et actrices de l'intervention auprès du public et des politiques. Il prend position sur les ajustements des lois en matière d'addictions, tout en ayant connaissance des pratiques des terrains. Il assure la promotion des bonnes pratiques issues de travaux de recherches réalisés par les acteur.trice.s des terrains. Pour le domaine dit du Nightlife, les productions font pourtant défaut car le consensus, le but commun, des actions en milieux festifs n'est pas formulé. L'absence d'identification et d'objectifs communs dans la pluralité et la diversité des acteur.trice.s, tant au sein de la plateforme, qu'en dehors, fait obstacle à toute production commune.

Divers points de vue et mises en œuvre des actions de *prévention* et *réduction des risques* en milieux festifs coexistent. La mission du GREA de mettre en évidence le but commun dans ce domaine en est donc rendue plus abstraite.

3.2 *Prévention et réduction des risques selon le GREA*

Lors de notre entretien du 26 octobre 2017 à Lausanne, Jean-Félix Savary ne définit que peu les termes *prévention* et *réduction des risques*. Nous découvrons cependant des questionnements et réflexions en lien avec ces concepts : « on est prêt en 2017 à se poser la question : ça sert à quoi la prévention ? L'intervention précoce et la RdR je vois bien, mais la prévention, ça sert à quoi ? Si je lis dans la LStup, ça veut dire que les gens doivent moins consommer. On fait ça comment ? On ne sait pas faire ça. Ce qu'on arrive à faire, c'est éviter des consommations problématiques ici ou là. Mais une démarche uniquement "les gens doivent consommer moins", ça ne marche pas. Au niveau scientifique, on n'a pas grand-chose qui permet d'influencer sur la consommation globale. ».

Le sens de la *prévention* est ainsi remis en question dans ses objectifs et ses finalités : elle n'est « plus au goût du jour, nous sommes au-delà de ça, au-delà de l'idée que les gens doivent moins consommer ». Jean-Félix Savary donne son positionnement sur le concept de *prévention*, mais ne fournit aucune définition claire de sa conception.

Sans signification précise, le GREA encourage cependant les réflexions et invite à discuter le sens actuel du concept de *prévention*. Il constate qu'elle est « mangée par la RdR si elle n'est pas définie concrètement ». Il faut la réfléchir, la discuter et l'interroger en restant critique afin d'évaluer sa nécessité et son importance pour les terrains.

La réduction des risques est, en revanche, davantage définie et explicitée par le GREA qui propose une piste explicative : il s'agit plutôt « d'essayer de gérer les choix que les gens font, mais de ne pas trop influencer ces choix ». Questionnée, la *réduction des risques* est toutefois moins controversée que la *prévention*. « Est-ce que cela doit promouvoir une culture de la gestion des risques, une certaine représentation sur la gestion des risques, sur certains comportements ? ». Le but de la *réduction des risques* est-il vraiment « de réduire la consommation ? ».

Pour revenir aux terrains, Jean-Félix Savary ne pense pas qu'il soit important que les intervenant.e.s sachent s'ils font de la *réduction des risques* ou de la *prévention*. Il estime qu'il faut simplement convenir d'un cadre dans lequel tout le monde se définit. « On a plus intérêt à définir ce que l'on fait, car on doit expliquer à la population ce que l'on fait. Si les intervenants Nightlife sont dans le flou pour définir ce qu'ils font, qu'est-ce qu'on va dire à la société ? Elle ne va rien comprendre. Ils doivent définir ce qu'ils font. [...] Pour les intervenants, ce qu'ils font c'est clair pour eux ».

Alors quelles sont ces définitions concrètes que nous ne découvrons nulle part ? L'enjeu semble se situer dans la manière dont les intervenant.e.s définissent eux.elles-mêmes leur action. Le sens des concepts d'intervention semble ainsi reposer sur les acteur.trice.s de terrains et le partage de leurs pratiques et connaissances plutôt que sur des acteur.trice.s structurel.le.s, actif.ve.s dans la recherche.

3.3 « Nightlife » selon le GREA

Mme Perissinotto, chargée de projet au GREA et également présente lors de l'entretien précité, avoue ne pas pouvoir exactement définir ce qu'est le Nightlife : « Même pour la plateforme, tout ça n'est pas clair. Typiquement des questions pas encore clarifiées aujourd'hui, malgré les plateformes et les discussions. Est-ce que le flou, le fait que ce soit pas clair, est-ce que ça n'arrange pas tout le monde ? » (entretien du 26 octobre 2017 à Lausanne).

M. Savary quant à lui, en donne la vision suivante : « La RdR s'est imposée avec l'idée de l'aide à la survie en lien avec le VIH et les problématiques socio-sanitaires des usagers. Le Nightlife est un concept un peu fumeux, c'est l'extension de la RdR en direction des publics qui ne sont pas les plus précarisés. C'est l'extension de la RdR au-delà du

premier public qui a mis en place la RdR à la fin des années huitante, les toxicomanes SDF dans la rue avec le VIH SIDA qui est un public très spécifique dans les usagers de drogues. C'est toute une catégorie d'usagers de drogues qui peut se mettre en danger, mais qui ne fait pas partie de cette catégorie ». Pour lui, le Nightlife est ainsi l'extension de la *réduction des risques* vers les publics qui ne sont pas ou plus précarisés comme dans les années 1990. Ils n'ont plus aucun rapport. Aujourd'hui, ces publics sont devenus une catégorie particulière de consommateurs et consommatrices qui n'est pourtant aucunement définie dans les cadres légaux régissant la thématique. Un problème se pose alors : comment légitimer l'action auprès d'un public inexistant au niveau des politiques mises en place ?

Finalement, il semble que le terme Nightlife soit utilisé « parce que c'est le terme qui est tombé. On aurait tendance à dire que le Nightlife c'est ce qui se passe dans la vie de la nuit. Ok, mais alors la police c'est aussi du Nightlife, les chauffeurs de taxi, tous les acteurs présents dans la nuit. Je suis opposé, un adversaire à ce concept car il ne veut rien dire. On veut une extension de la RdR en direction des groupes cibles qui ne sont pas dans une situation d'immense précarité, mais dans une situation à risque de... C'est ça le centre de l'activité. Je trouve Nightlife trop général et pas assez précis. Il est trop vaste, comme si on parlait du Daylife ! J'aimerais que l'on trouve un autre terme que le Nightlife ! C'est où le Nightlife ? C'est quoi ? Ce n'est pas que les milieux festifs, car le DrugChecking c'est aussi Nightlife, mais ça se passe aussi de jour, pas seulement de nuit durant des fêtes. Je remets ça en question et ce sera à réfléchir à l'avenir. »

Le terme Nightlife est ainsi questionné et semble être « tombé » à un moment donné. Il convient finalement à une majorité puisque son utilisation est aujourd'hui généralisée. Il est cependant discutabile et le GREA souhaiterait apparemment le repenser et le questionner. Son sens n'est pas assez spécifique et ne permet pas de comprendre l'action des intervenant.e.s. Nous supposons que cela impacte également le GREA dans sa mission de promoteur. Le Nightlife peut difficilement faire l'objet de communication et de promotion précise. Sa dénomination devrait ainsi être modifiée pour favoriser une meilleure compréhension du public.

Jean-Félix Savary conclut en disant qu' « on dit Nightlife pour ne pas dire les gens prennent des drogues, on laisse faire et on tente d'aider ». C'est plus simple et plus joli. On contrôle ta drogue pour te dire quels sont ses composants pour t'empêcher de mourir. [...] On ne veut pas que les gens meurent à cause de la consommation ». Nightlife est donc un concept apparu à un moment donné et de manière quelque peu rudimentaire. Il ne signifie pas grand-chose, mais embellit la thématique de la consommation de drogues en milieux festifs et définit un public qui est finalement absent de toutes politiques. Ce

terme désigne aussi une conception de l'intervention en matière de drogues adaptée aux milieux festifs et qui ne s'inscrit pas complètement dans le pilier prévention ni complètement dans celui de la réduction des risques.

Finalement, rester suffisamment évasif dans la conception du Nightlife ne permet-il pas de conserver une certaine liberté dans l'application des politiques nationales ?

4 POLITIQUE NATIONALE DE RÉDUCTION DES RISQUES

La Suisse a été pionnière et citée en exemple à travers le monde pour sa politique progressiste en matière de toxicodépendance. Nous retraçons ci-dessous de manière succincte l'historique de cette dernière.

Loi sur les stupéfiants (LStup)

Le message du Conseil Fédéral du 9 mars 2001 rappelle de manière condensée le contexte initial en matière de législation.

En Suisse, la consommation de drogues illégales est devenue un problème important à partir des années 1960. Les premiers décès dus à une overdose d'héroïne sont constatés en 1972. La Suisse développe alors un modèle à trois piliers : répression, prévention et thérapie. Si, à l'origine, la loi fédérale se limitait au contrôle des stupéfiants, sa « révision en 1975 a permis d'introduire pour la première fois des mesures médico-sociales et des mesures d'assistance ». Elle permet également d'introduire les bases légales nécessaires à ces mesures (Conseil Fédéral suisse, 2001, p. 3539).

L'origine du quatrième pilier en Suisse

Le dossier réalisé par la RTS (2015) dans le cadre du 20^{ème} anniversaire de la fermeture du Letten à Zürich retrace de manière succincte l'historique du quatrième pilier.

Dans les années 1980, la Suisse était montrée du doigt concernant sa politique en matière de drogues. Les personnes souffrant de toxicodépendance disposaient jusqu'en 1982 d'un centre d'accueil provisoire permettant à la police de garder un certain contrôle tout en masquant le problème. Mais, à la fermeture de celui-ci, les usagers et usagères du centre décidèrent d'investir le Platzspitz de Zürich qui devint alors une scène ouverte de la drogue pour des milliers de personnes toxicomanes issues de la Suisse entière et de l'étranger, sur fond d'overdose et de violence. En 1992, le Platzspitz est fermé à son tour et la scène se déplace de quelques centaines de mètres dans la gare désaffectée du Letten. Des manifestations s'organisent au sein de la population excédée par la situation et qui demande qu'une solution soit trouvée rapidement (RTS, 2015).

En 1993, Ruth Dreifuss entre en fonction à la tête du département de l'intérieur. Elle décide d'intervenir au nom de la Confédération pour diminuer les risques socio-sanitaires encourus par la population résidente, notamment l'épidémie du VIH/sida (RTS, 2015).

C'est ainsi qu'en 1995 le Letten est fermé par la police et qu'au fil des ans, une nouvelle politique de la drogue voit le jour : la politique nationale en matière de drogues, sur la

base d'un modèle à trois piliers amenant, finalement, un quatrième : le concept de *réduction des risques*.

Ce dernier inclut, au départ, une prise en charge des usagers et usagères de drogues, notamment par la distribution de seringues propres et le soutien aux associations de consommateur.trice.s de drogues. Ceci constituait une véritable révolution dans la politique de la drogue qui, jusque-là, se concentrait sur la prohibition au travers du pilier répression. Le pilier réduction des risques propose ainsi un changement de vision et inclut désormais la consommation de drogues (RTS, 2015).

Politique des quatre piliers : la réduction des risques

Le Gouvernement fédéral a confirmé cette orientation nouvelle dès 1991 en adoptant le « modèle des quatre piliers » :

- La prévention, pour que le moins possible de personnes ne commencent à consommer de drogues ou dérivent vers la dépendance.
- La thérapie, pour aider le plus efficacement le plus grand nombre de personnes dépendantes à quitter la drogue.
- La réduction des risques, pour maintenir ou rétablir autant que possible la santé et l'intégration sociale des personnes consommatrices et pour prévenir les dommages irréversibles.
- La répression du trafic et de la criminalité économique liée à la drogue, pour limiter l'offre de drogue, punir ceux qui exploitent la dépendance d'autrui, et pour protéger la population des conséquences du phénomène (Dreifuss, 2000, p. 5).

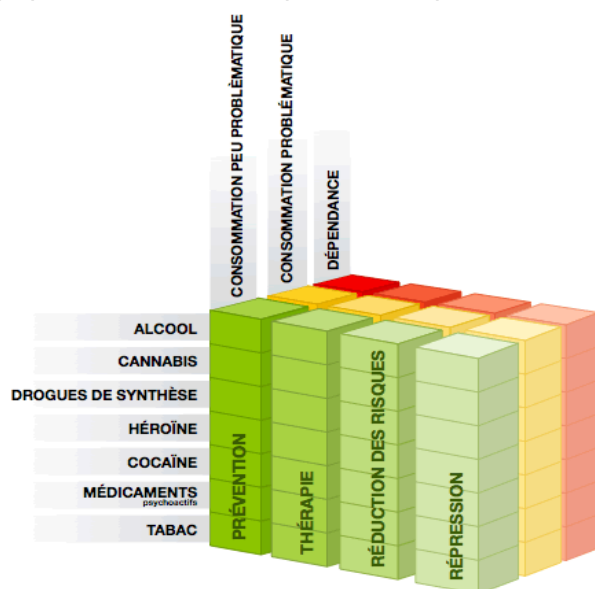


Figure 3 : Modèle du Cube
(Addiction Jura, 2017c)

Le 30 novembre 2008, le peuple suisse accepte à 68% la nouvelle loi sur les stupéfiants LStup qui offre ainsi une plus grande légitimité à la *réduction des risques*. Cette législation incombe aux cantons, villes et communes (GREA, 2012b). Ce référendum a demandé un grand engagement des acteur.trice.s de terrain et de la société civile, car il fallait offrir aux votants des explications claires sur un sujet complexe. Cette révision vient alors ancrer dans la loi le modèle des quatre piliers (Addiction Jura, 2017a).

Stratégie Nationale Addictions 2017-2024

Au sein du Département fédéral de l'intérieur, l'Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP) est responsable de la santé de la population, développe la politique de la santé et s'engage pour assurer la pérennité d'un système de santé suisse performant et financièrement viable (OFSP, 2017).

L'OFSP élabore avec ses partenaires et les autres départements, une stratégie qui constitue le premier cadre global d'orientation et d'action permettant à la « Confédération, aux cantons et aux autres acteur.trice.s concerné.e.s de développer des solutions de manière conjointe et intégrée » (OFSP, 2016b, p. 3).

Ses missions « ont pour grands objectifs de :

- Prévenir les addictions ;
- Fournir aux personnes dépendantes l'aide et le traitement dont elles ont besoin ;
- Réduire les dommages sanitaires ;
- Réduire les répercussions négatives sur la société » (OFSP, 2016b, p. 3).

La Stratégie Nationale Addictions s'accompagne d'un plan de mesures issu d'une collaboration entre l'Office Fédéral de la Santé Publique, l'Office Fédéral de la Police, la Régie Fédérale des Alcools et d'autres acteur.trice.s. Il se veut un cadre de référence, adopté par le Conseil Fédéral, pour les acteur.trice.s responsables des problèmes d'addictions (OFSP, 2016a, p.4).

Ces documents s'adressent aux acteur.trice.s et cantons pour leur mise en œuvre.

4.1 Infodrog, un acteur occulté

Pour compléter notre compréhension de la politique des quatre piliers et après avoir retracé un bref historique de l'introduction de cette politique en Suisse, nous avons rencontré Alwin Bachmann, directeur adjoint de Infodrog auprès de l'OFSP à Berne le 6 juin 2017.

Celui-ci explique que : « Infodrog a été créé afin de représenter la politique des quatre piliers selon le "Würfel Model" ou "modèle du cube"¹. Il s'agit d'une structure nationale qui, entre autres, gère des groupes d'expert.e.s pour développer les savoirs et les diffuser. Infodrog produit dans le cadre de la mesure Nightlife des supports et des savoirs théoriques destinés à soutenir les professionnel.le.s confronté.e.s à un public consommateur de produits psychotropes. Citons par exemple l'outil « questionnaire consultation brève » qui permet d'accompagner les intervenant.e.s dans la conduite d'entretien avec les consommateur.trice.s de substances. Il permet d'aborder les questions de consommation et invite le ou la consommateur.trice à une réflexion et à un point de situation personnelle. Ces supports existent également en version online et peuvent être remplis de manière individuelle par les usager.ère.s de drogues (entretien du 6 juin 2017 à Bern).

Nous découvrons donc ici une structure nationale qui gère des groupes d'expert.e.s dans le but de développer des outils destinés aux terrains. Au vu du manque de recensement précis des acteurs et actrices concerné.e.s, nous pouvons supposer que ces outils s'adressent à des intervenant.e.s répertorié.e.s de manière non-exhaustive. Les acteurs et actrices bénéficient donc de ces outils pour autant qu'ils et elles en connaissent l'existence. De plus, les publics destinataires de ces outils sont généralement invisibles et mal-considérés par la majorité des politiques des cantons romands. Les modestes moyens alloués à la *réduction des risques* le démontrent également.

Infodrog soutient un autre outil destiné aux milieux festifs : le dispositif DrugChecking permet, quant à lui, aux usager.ère.s de faire tester leur produit en parallèle d'une consultation brève. Les résultats des analyses, accompagnés de messages d'alertes sont mis en ligne à disposition des professionnel.le.s et des consommateur.trice.s.

Ce laboratoire mobile est certainement le matériel le plus abouti et le plus représentatif d'une volonté d'actions envers les consommateurs et consommatrices de substances. Il est présent dans les milieux festifs, ainsi qu'en version stationnaire une fois par semaine à Berne. Notons que nous l'avons observé uniquement lors d'une soirée à Berne et qu'il n'a

¹ Cf. p. 27

pour l'instant fait l'objet que d'un test pilote en Romandie, lors de la Lake Parade de Genève en 2017. Environ mille tests de substances sont réalisés chaque année dont approximativement 30% dans le contexte festif en Suisse alémanique (notes de terrain de la nuit du 9 au 10 septembre 2017 à Berne).

Alwin Bachmann ajoute également qu'« InfoDrog participe au déploiement et à la promotion de ces dispositifs sur les terrains et organise des formations et congrès Safer Nightlife Suisse (SNS). Ces outils ont pour but de favoriser la récolte d'informations provenant des sites d'actions Nightlife et de réaliser un "substance monitoring national" qui constitue une base d'échanges sur toutes les substances analysées. Il permet la création du lien avec la répression (police et garde-frontière par exemple) et le croisement de données issues d'autres milieux concernés par la loi sur les stupéfiants » (notes de terrain du 6 juin 2017 à Berne).

Lors de notre enquête nous n'avons constaté qu'une seule action de terrain en Romandie utilisait le questionnaire de consultation brève. Comme exposé précédemment, le DrugChecking n'a fait, quant à lui, l'objet d'une seule soirée pilote. Nous pouvons donc nous interroger sur la représentativité des données récoltées par Infodrog et leur pertinence dans un débat national avec les acteurs et actrices des autres piliers de la politique de la drogue. La promotion de ces outils en Suisse romande questionne également puisque rares sont les acteurs et actrices qui les ont évoqués. La notion quantitative ne semble pas être une nécessité pour les actions romandes qui manquent pourtant de moyens pour défendre des financements et un discours voulant visibiliser la consommation festive.

Alwin Bachmann souligne ces enjeux de financement : « les actions de réduction des risques ne sont pas très développées en Suisse romande. Les financements en Romandie sont davantage destinés à la prévention et moins au développement de la réduction des risques ». Il constate « un grand manque de reconnaissance au niveau politique et public, en raison des difficultés à mesurer les effets des actions. Comme elles ne sont pas vérifiables, elles n'incitent pas au financement. Il manque un développement scientifique de la prévention et de la réduction des risques. Les liens entre pratique et théorie ne sont pas assez présents pour mesurer davantage les effets des actions en milieux festifs ». Alwin Bachmann s'interroge sur les moyens envisageables et suggère des actions de recherches sur le terrain qui permettraient l'émergence de « questionnements plus ciblés » et d'une meilleure théorisation. Nous avons en effet constaté que la littérature scientifique précisant et analysant les concepts de *prévention* et de *réduction des risques* en milieux festifs manque. En raison de la pluralité et de la

diversité des acteurs et actrices, les concepts se perdent dans des appropriations individuelles au détriment de définitions communes.

Infodrog qui occupe une place centrale au niveau national, semble avoir sa propre vision des concepts, mais ne les impose pas pour autant. Cette structure qui produit des outils pour les terrains, serait également en bonne position pour en assurer de bonne compréhension, utilisation et contextualisation. Cela témoigne d'une distance importante entre les structures nationales, davantage centrées sur la recherche, et les actions de terrain ancrées dans la réalité des milieux festifs.

Nous l'avons entendu à plusieurs reprises, la *réduction des risques* en milieux festifs est peu financée en Suisse romande. Infodrog explique un manque de reconnaissance, de résultats et de développements scientifiques. Si ces éléments peuvent favoriser le financement, l'utilisation plus rigoureuse des outils fournis par Infodrog en Romandie ne permettrait-elle pas dans un premier temps d'augmenter la visibilité de la problématique dans les cantons romands ? Les acteur.trice.s ne devraient-ils.elles pas bénéficier d'un soutien plus important pour permettre une récolte de données plus représentative et favorisant l'intérêt scientifique pour une problématique devenant ainsi visible ? Ceci permettrait aussi de disposer de données plus complètes pour entrer en discussion avec les acteur.trice.s des autres piliers de la politique nationale et ainsi améliorer les partages de connaissances visant à renforcer la collaboration.

Infodrog est, certes, l'un des experts de la thématique, mais il est finalement plutôt éloigné des terrains romands. Membre de la plateforme Nightlife du GREA, Infodrog est sujet au même manque de coordination entre les intervenant.e.s. Cet acteur national est peu en contact avec les terrains et encore moins présent auprès des actions absentes de la plateforme. Nous nous interrogeons dès lors sur la représentation réelle du paysage des milieux festifs dont dispose Infodrog. Et ce, d'autant plus que le GREA, son interlocuteur principal, ne se subroge pas à la totalité du contexte romand.

4.2 Le GREA au cœur des tensions et enjeux politiques

Du point de vue structurel, **la politique nationale de réduction des risques** vise selon le GREA, à rassembler les acteur.trice.s institutionnel.le.s et celles et ceux de l'intervention. Dans les années 1990, cela a, en effet, permis de s'accorder sur des moyens d'actions destinés à résoudre un problème visible de toutes et tous. Depuis, les mœurs et les points de vue ont évolué, mais pas la politique. Une tension apparaît entre le cadre et la réalité des acteurs et actrices engagé.e.s dans les milieux festifs. D'un extrême à l'autre on retrouve la prohibition et l'aide à la survie.

« Tout est très éloigné et contradictoire » selon Jean-Félix Savary (entretien du 26 octobre 2017 à Lausanne). Il pense que la politique des addictions « offre la possibilité de faire travailler ensemble des gens qui ont des catégories de sens parfois très conflictuelles ». La politique des quatre piliers est « une politique, elle n'est donc pas concrète ». Il la compare à un concept marketing qui permet aux acteur.trice.s de s'y retrouver. C'est un « traité de paix » qui a mis tout le monde d'accord alors qu'il ne l'était pas auparavant.

L'interprétation et la pluralité des moyens déployés pour mettre en œuvre la politique des quatre piliers sont d'actualité. Le « comment » reste pourtant un enjeu qui semble occuper la majeure partie des débats tant au niveau des acteur.trice.s de la répression, qu'à celles et ceux de la thérapie, de la prévention ou de la *réduction des risques*.

Cette idée de traité de paix, n'est donc plus vraiment d'actualité. Il semble y avoir un véritable clivage entre les piliers qui ne communiquent peu ou pas ainsi qu'un déséquilibre dans l'importance accordée à chaque pilier tant au niveau politique que financier.

Les acteur.trice.s de répression travaillent-ils.elles « avec » les acteurs.trices de *prévention et réduction des risques* ? Aucune de nos observations de terrains ne nous a permis d'identifier ce type de collaboration, hormis Infodrog dont les données récoltées des terrains permettent d'échanger avec les acteur.trice.s nationaux.ales des quatre piliers. Tout est en effet très éloigné et contradictoire, mais la politique ne permet pas, sur les terrains, de rapprocher les acteurs et actrices concerné.e.s.

Sur le plan intermédiaire, on retrouve **les acteur.trice.s cantonaux.ales et institutionnel.le.s romand.e.s**. C'est à ce niveau, entre terrains et politiques, que le GREA tente d'accorder les visions des intervenant.e.s ou de prendre position sur ces sujets d'actualité.

Les impulsions originelles, très médiatisées, et sous lesquelles l'élaboration de la politique des quatre piliers visait un changement de paradigme rapide dans l'accompagnement des personnes toxicodépendantes semblent moins présentes. Il n'y a plus d'urgence ou de danger sanitaire assez important pour les citoyens. Les liens entre les terrains et le politique paraissent plus distants, et la politisation des problèmes de consommation sont davantage exploités par les domaines de la répression que ceux de la *prévention* et de la *réduction des risques*.

Pour illustrer davantage les enjeux actuels autour de la politique de la drogue à ce niveau, nous avons retenu le reportage réalisé par la RTS pour Mise au point (2017) sur les

dealers de rue. Celui-ci met en évidence divers points de vue sur la consommation de drogue et permet d'entrevoir une partie du positionnement du GREA.

Le reportage débute par l'accroche suivante : « C'est un gros ras-le-bol pour de nombreux habitants romands de voir leur rue se transformer chaque nuit en marché de la drogue à ciel ouvert. Un problème récurrent que les autorités peinent à régler. Pour tenter d'y remédier, la ville de Lausanne vient d'augmenter ses patrouilles mais cela sera-t-il suffisant ? ». Les journalistes partent ensuite à la rencontre des dealers « qui ont envahi » les villes de Genève, Lausanne, Yverdon ou Sion. La police semble dépassée (RTS, 2017). A Lausanne, le conseiller municipal en charge de la sécurité annonce une augmentation des patrouilles dans l'objectif de déstabiliser le marché, le chasser et intimider les dealers. Il admet une difficulté par le fait que les dealers ont peu à perdre mais les consommateur.trice.s sont toujours très présent.e.s. A Zürich, le trafic de drogue existe toujours mais on ne voit plus de dealers dans les rues. Ceci est le résultat d'une forte volonté politique pour des méthodes plus répressives qui permettent aux policiers de se faire passer pour des clients (RTS, 2017).

Béatrice Métraux, cheffe du département de la sécurité pour le canton de Vaud, explique qu'elle croit en la présence policière et le projet de « harcèlement des dealers » basé sur les expériences de Zürich et Genève. Quand la journaliste lui demande si elle ne pense pas que le canton mise trop sur la répression, elle renvoie au concept de politique des quatre piliers en précisant que le canton fait également beaucoup pour la prise en charge thérapeutique des consommateur.trice.s et la *prévention*, sans toutefois évoquer la *réduction des risques* (RTS, 2017).

Jean-Félix Savary du GREA exprime, quant à lui, un échec général dans le monde entier de la politique de répression et parle plutôt d'une dépénalisation du marché de la drogue pour en assurer le contrôle et s'occuper enfin des consommateur.trice.s en situation problématique. « Tant qu'on n'arrive pas à contrôler un minimum ce marché on aura du deal de rue. Nos élus devraient maintenant l'intégrer pour peut-être trouver des solutions plus pragmatiques » (RTS, 2017).

Le GREA, vu comme expert engagé dans la défense de la thématique des addictions, démontre ici son esprit critique envers les différent.e.s acteur.trice.s politiques et institutionnel.le.s et prend fermement position dans son rôle de porte-parole des acteur.trice.s de *prévention* et de *réduction des risques*. En évoquant la dépénalisation du marché de la drogue face à l'augmentation des moyens destinés à la répression, il permet d'entretenir un débat d'idées. En proposant une solution aux antipodes de la prohibition, il démontre la pluralité dans les mises en œuvre des quatre piliers. Ceci exprime également

la nécessité d'explorer de nouvelles solutions issues d'échanges entre acteur.trice.s informé.e.s.

Pour alimenter les débats, et aussi légitimer son existence, le GREA remet en question tout ce qui gravite autour de lui et plus spécifiquement ce dans quoi il est lui-même engagé. Sa reconnaissance est essentielle à sa survie. Nous comprenons qu'il tente de nous expliquer sa présence et son utilité, en nous parlant des nombreuses interrogations, manque de clarté, définitions ambiguës qui habitent le domaine de l'addiction. Mettre en évidence ou questionner ces aspects très consensuels permet un tant soit peu de favoriser les débats et alimenter le GREA dans sa production scientifique et son argumentaire en faveur des acteur.trice.s de *prévention* et de *réduction des risques*.

Pour le domaine Nightlife et du point de vue de l'action des intervenant.e.s et de leur **mise en œuvre auprès du public**, il s'agit donc de les inviter à nommer le sens commun qui les réunit et qui permet de définir ce qu'est leur action en milieux festifs. Le but est de l'expliquer à la société et, par conséquent, de permettre au GREA de faire la promotion de ce sens commun ou de l'utiliser comme argumentaire dans un discours plus politique.

Le GREA se bat pour une cause qui n'est plus visible comme les scènes ouvertes des années 1990, mais qui constitue un problème public. La consommation en milieux festifs est un problème politique qui manque de reconnaissance. Qui peut donc définir plus spécifiquement ce qui doit être visible si les acteurs et actrices de terrain ne le font pas eux.elles-mêmes ? L'expertise de terrain est ici essentielle, pour autant qu'ils et elles s'investissent dans un débat d'idées plus engagé pour déterminer ce qui les rassemble.

Pour terminer, et rappeler que la pluralité et la complexité sont de mise sur l'ensemble des débats en lien avec l'addiction, feu Olivier Guéniat, criminologue et ancien chef de la police judiciaire du canton de Neuchâtel, parlait déjà, en mars 2016, de l'importance de l'équilibre dans les quatre piliers. Il annonçait sa participation à une commission fédérale qui doit réfléchir au passage à une voie de dépénalisation qui pourrait enrayer le marché noir. Ce contrôle du marché pourrait aussi être source de financement pour la *prévention* comme c'est le cas pour le tabac ou l'alcool (RTS, 2016).

5 CARTOGRAPHIE DES ACTEUR.TRICE.S ROMAND.E.S

La stratégie nationale addiction et son plan de mesures sont confiés aux cantons pour leur mise en œuvre. Pour les cantons observés, les services de la santé publique sont en charge des missions en lien avec la *prévention* et la *réduction des risques*. Ces services, situés dans les départements cantonaux, mandatent et subventionnent les institutions en charge, au travers de plans d'actions, dispositifs et programmes spécifiques en lien avec les thèmes des addictions (alcool, tabac, addictions ou jeu excessif).

D'autres acteur.trice.s, comme l'association GREA et la plateforme Nightlife ou des centres de compétences mandatés par la Confédération (InfoDrog, Radix), soutiennent les cantons et acteur.trice.s concerné.e.s pour la mise en œuvre des stratégies nationales. Ils favorisent ainsi les échanges expérientiels et la diffusion des « bonnes pratiques » issues des terrains.

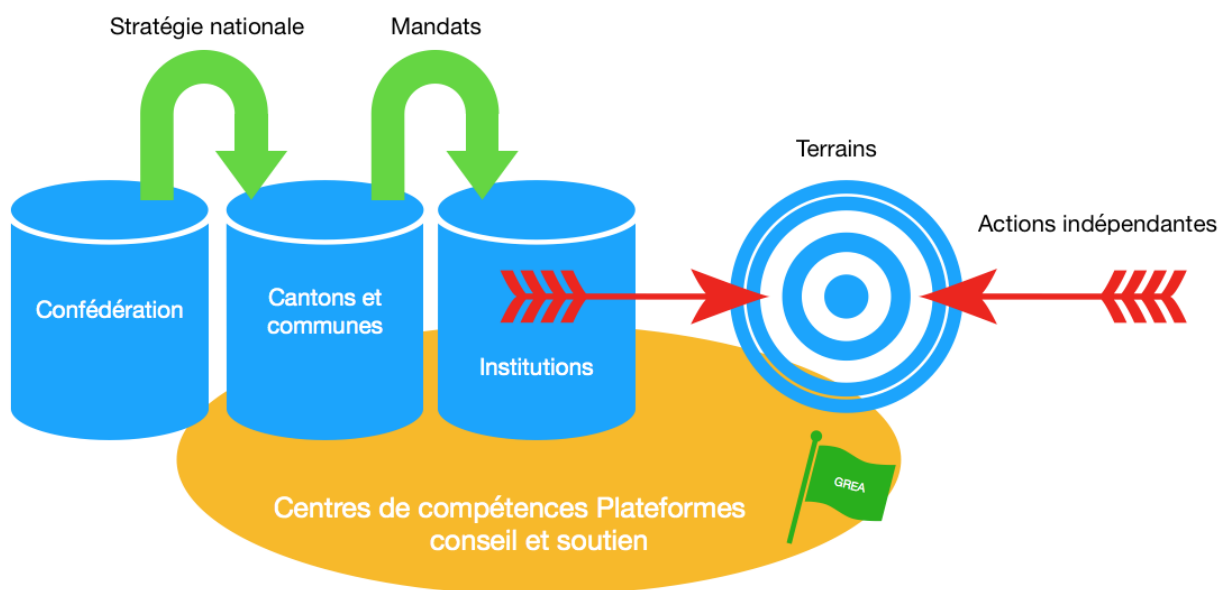


Figure 4 : Financement des institutions

Il est intéressant de signifier que certains mouvements associatifs actifs dans les milieux festifs ne sont pas financés par l'Etat et s'organisent de manière autonome. Ces mêmes associations non-professionnelles sont peu ou pas intégrées au réseau national mais s'inscrivent dans les concepts et cadres légaux en vigueur. Celles-là sont également très peu prises en considération par les professionnel.le.s. Elles ne sont pas recensées par les plateformes existantes et, si elles le sont, c'est principalement grâce à leur volonté individuelle d'entrer en contact via un réseau personnel et informel. Elles ne sont donc pas totalement indépendantes du contexte dans lequel elles s'inscrivent et sont représentées dans le schéma ci-dessus en opposition aux actions financées par l'Etat.

Compte tenu des nombreux.ses acteur.trice.s impliqué.e.s, il nous paraît nécessaire d'apporter une vision d'ensemble de la situation actuelle :

- Les acteur.trice.s politiques (Confédération et cantons) ;
- Les institutions et actions actives sur le terrain auprès des publics ;
- Les centres de compétences et coordination nationaux.ales ;
- Les plateformes, collectifs et groupes.

5.1 Les Départements cantonaux

Pour les cantons observés, les acteur.trice.s politiques des départements de la santé sont les suivants :



Département de la santé publique et la prévoyance sociale



Département de la santé et des affaires sociales



Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé



Département de l'économie et de la santé



Département des finances et de la santé



Département de la santé, des affaires sociales et de la culture



Département de la santé et de l'action sociales

Figure 5.: Départements cantonaux

D'autres départements cantonaux sont engagés dans les thématiques de l'addiction et de la consommation de psychotropes. La loi sur les stupéfiants concerne les questions de justice, police et sécurité. Il existe des commissions cantonales qui coordonnent la politique de prise en charge des addictions de manière intégrée. Le canton de Fribourg, par exemple, possède une commission cantonale des addictions.

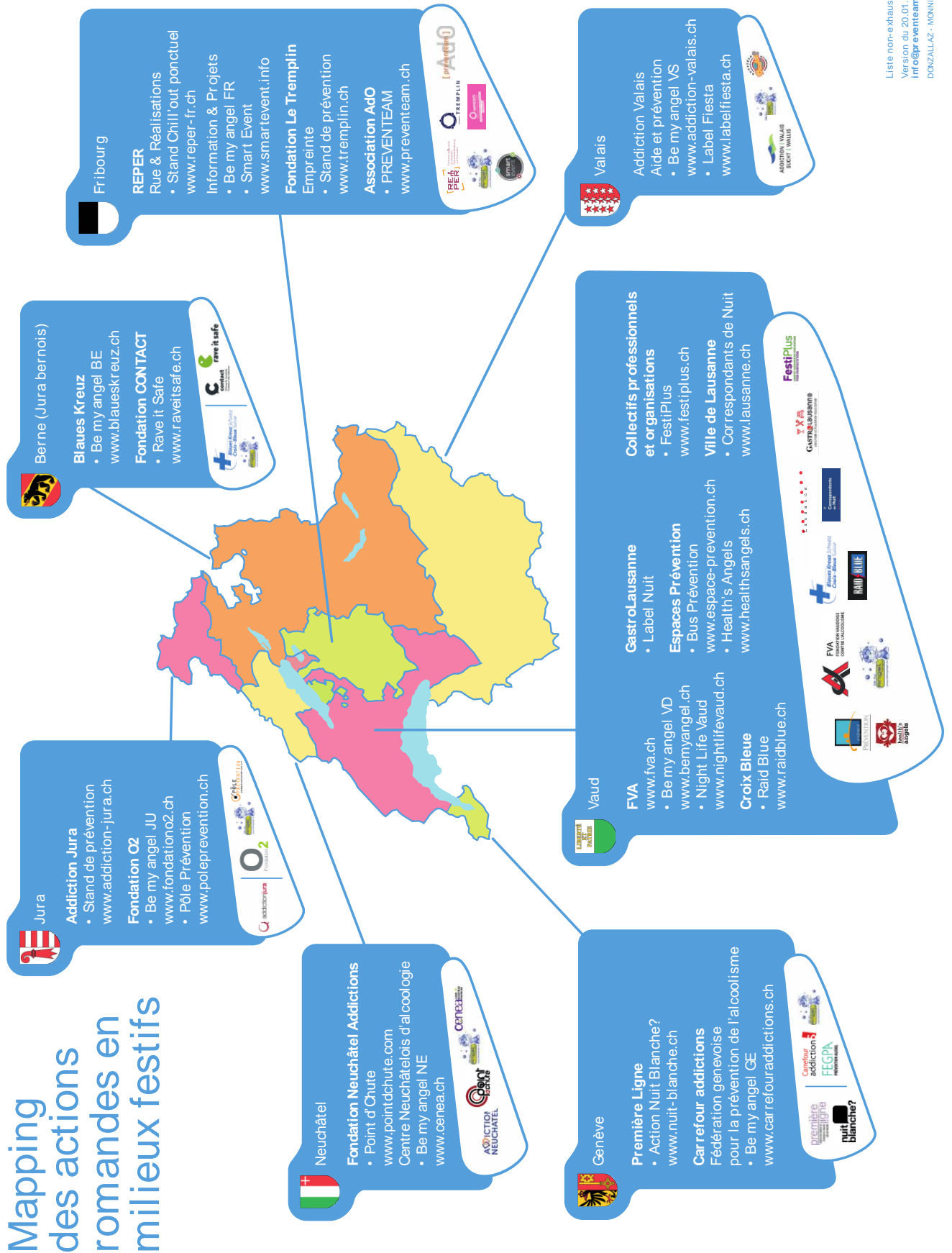
Les communes et districts d'importance peuvent disposer de services en charges des questions de santé et de *prévention*, notamment les villes de Fribourg, Lausanne et Genève, et développer des politiques communales, à l'image de la ville de Lausanne.

Dans le contexte de notre recherche, ajoutons que les compétences des acteur.trice.s cantonaux.ales, communaux.ales, voire de districts entrent en ligne de compte dans l'octroi des patentes et autorisations nécessaires à l'exploitation d'une manifestation temporaire ou pour les établissements de nuit (bars, clubs). Des lois cantonales s'appliquent pour l'obtention des patentes : canton de Fribourg, Loi sur les établissements publics LEPu ; canton de Vaud, Loi sur les Auberges et les Débits de Boissons LADB. Ces dispositions légales s'appliquent à l'ensemble des actions professionnelles et non professionnelles intervenant dans les milieux festifs.

5.2 Les acteur.trice.s institutionnel.le.s et associatif.ve.s

Notre enquête a permis de répertorier les acteur.trice.s actif.ve.s dans les milieux festifs des cantons observés. Le schéma qui suit est le fruit des résultats de nos observations et entretiens étoffés par des recherches documentaires. Il présente les institutions, associations et actions par canton romand de manière non-exhaustive. A noter que nous n'avons pas fait de distinction entre les projets et actions financées par l'Etat ou non. Tous ces acteur.trice.s proposent des actions et prestations définies qui peuvent être mobilisées de manière régulière ou ponctuelle. Le descriptif des actions et des institutions se trouve en annexe.

Figure 6 : Mapping romand



Liste non-exhaustive
 Version du 20.01.18
 info@preventeam.ch
 DONZALLAZ - MONNIER - TERREAUX

5.3 Les centres de compétences et de coordination nationaux

Pour soutenir, conseiller et coordonner la mise en œuvre de la stratégie nationale et de son plan de mesures, la Confédération mandate deux organismes destinés à favoriser les synergies entre cantons et acteur.trice.s du domaine.

Infodrog

« Infodrog, la Centrale nationale de coordination des addictions, encourage et soutient – sur mandat de l’Office fédéral de la santé publique OFSP – la diversité, l’accessibilité, la qualité, le développement et la mise en réseau des différentes offres de thérapie, de conseils et de réduction des risques » (Infodrog, 2017a).

Radix

« Radix est un centre national de compétences pour le développement et la mise en œuvre de mesures en santé publique. Les mandants de Radix sont la Confédération et les cantons, ainsi que des organisations privées ou des entreprises. Les priorités thématiques sont l’alimentation et le mouvement, la santé psychique, les addictions et la violence. [...] Les prestations de Radix soutiennent le transfert de connaissances, l’innovation, la qualité et l’efficacité » (Radix, s.d., para 2)

5.4 Les plateformes, collectifs et groupes de travail

Tout comme les centres de compétences, les associations suivantes proposent un soutien et conseillent les cantons et professionnel.le.s dans la mise en œuvre de la stratégie nationale et de son plan de mesures.

Safer Nightlife Swiss SNS

SNS a été fondé en 2011 par Infodrog en collaboration avec Streetwork Zurich et Safer Clubbing. Le réseau de compétences s’occupe de la vie festive nocturne, de la consommation de substances et des risques subséquents sur la santé. Il fait office de centre de contact et d’informations pour toute question sur le thème du milieu festif, coordonne et met en réseau les acteur.trice.s de la recherche et de la pratique et élabore des bases pour les professionnel.le.s et les responsables des communes, des villes et des cantons. Grâce au soutien de l’Office fédéral de la santé publique, le réseau de compétences peut continuer à se développer durant les trois prochaines années (Infodrog, 2017c)

SaferDance Swiss - SDS

Saferdance Swiss est une association indépendante dédiée à la *prévention*, à la diffusion d'informations et à la réduction des risques dans le domaine des drogues récréatives, (travail de nuit) en Suisse. Safer Dance Swiss propose aux organisateur.trice.s et aux centres de recherche régionaux un ensemble de mesures souples, proches des réalités des différents contextes (clubs, événements, festivals). Elle offre un espace d'informations Chill'out pour les manifestations, des ateliers pour les professionnel.le.s. Saferdance Swiss a été présenté comme un projet pilote de 2011 à 2013 et est financé par le fond d'impulsion de l'OFSP. Sur la base des expériences positives, Safer Dance Swiss a été fondée en 2014. Grâce au soutien des cantons et fondations individuels, des revenus des services, de la contribution financière de divers organisateur.trice.s Saferdance Swiss peut continuer à être active, en particulier grâce à la participation continue des départements participants et à la coopération volontaire des individu.e.s (Safer Dance Swiss SDS, s.d.)².

Fachverband Sucht (le GREA alémanique) Zürich

Le Fachverband Sucht est l'association de plus de 300 organisations spécialisées et de *prévention* de la toxicomanie et d'aide à la recherche (conseil, thérapie et réduction des pertes) dans la partie germanophone de la Suisse. Les membres du Fachverband Sucht offrent des prestations professionnelles. Il correspond au GREA pour la Suisse alémanique (Fachverband Sucht, s.d.)³.

Le Groupement romand d'études des addictions GREA Lausanne

Le GREA est une association qui a été fondée en 1964 et qui réunit les personnes dont l'engagement professionnel ou l'intérêt sont liés aux addictions. Il est le réseau principal des professionnel.le.s de l'addiction en Suisse romande et travaille en étroite partenariat avec le Fachverband Sucht, Addiction Suisse et Ticino Addiction (GREA, 2012a).

² Traduction personnelle.

³ Traduction personnelle.

5.5 Mise en perspective des différences cantonales

Sans faire une analyse comparée et systématique des cantons romands, nous souhaitons évoquer les différences cantonales perçues durant notre enquête afin de mettre en évidence la diversité dans la mise en œuvre de la politique de prévention et réductions des risques.

Comme cité précédemment par Jean-Félix Savary et Alwin Bachmann, le financement des piliers prévention et réduction des risques est nettement moins important que celui des piliers répression et thérapie.

La *réduction des risques* est peu considérée et développée en Suisse romande. Preuve en est dans les tentatives d'ouverture de locaux d'injection de drogues illégales qui prennent du temps et rencontrent de nombreuses objections. Le premier local a été ouvert en 1986 à Berne et, depuis, une dizaine de locaux ont été aménagés en Suisse alémanique (Berne, Bienne, Soleure, Bâle, Zürich et Lucerne). Exception romande, le Quai 9 à Genève. Lausanne a refusé une ouverture en 2007 et vient d'accepter un nouveau projet en juin 2017. Fribourg privilégie les traitements de substitutions et les suivis médicaux (Première Ligne, 2017).

Concernant les actions de *prévention* et de *réduction des risques*, nous constatons une forte présence de projets et actions ciblant en priorité la consommation d'alcool. L'action Be my angel par exemple est présente dans tous les cantons romands. Ce projet fait la promotion du conducteur ou de la conductrice sobre et agit ainsi pour la prévention routière en ciblant l'ensemble du public présent dans les événements. Les projets de label et charte (Fiesta en Valais, Smart Event sur Fribourg) invitent les organisateur.trice.s à réfléchir à la mise en place de leur manifestation en proposant, par exemple, de l'eau gratuite au public, un espace de repos ou une solution de retour sécurisé.

La promotion et le financement des actions de réduction des risques qui assument leur rôle d'accompagnement des consommateur.trice.s sont peu fréquents. On remarque davantage une volonté des intervenant.e.s de défendre leur point de vue, plutôt qu'une réelle volonté politique de soutenir des actions qui accompagnent les usagers et usagères de drogues.

Les concepts cantonaux d'intervention, ainsi que les contextes politiques et sociaux permettent d'expliquer en partie la pluralité de ces mises en œuvre. Mais l'*expérience* du milieu festif et du sujet de la consommation de drogue, ainsi que la compréhension du concept de *réduction des risques* complexifie aussi les choix effectués dans la mise œuvre.

6 MISE EN ŒUVRE AUPRÈS DES PUBLICS

Lorsque nous avons commencé à nous intéresser aux actions des terrains romands et à leur mise en œuvre, nous nous sommes retrouvé.e.s. face à une diversité et une complexité étonnantes. Nous nous sommes alors questionné.e.s sur comment prennent concrètement forme la *prévention* et la *réduction des risques* dans ce contexte pluriel et complexe : que font les acteur.trice.s, comment l'expliquent-ils.elles et de quoi est faite leur action ?

Avec dix observations d'actions en milieux festifs dans les cantons de Berne, Fribourg, Genève, Neuchâtel et Vaud, nous avons découvert une multitude de savoirs et savoir-faire. Ils nous permettent aujourd'hui d'apporter des éclaircissements sur une branche de la *prévention* et de la *réduction des risques* qui reste peu connue.

La plupart de nos observations se sont déroulées le soir et la nuit. Arrivé.e.s sur les places de fête, nous cherchions nos contacts et les rejoignons à leur stand. Les échanges débutaient par les présentations mutuelles. Petit à petit, nos discussions ont invité nos interlocuteurs et interlocutrices à se confier et à parler librement de ce qu'ils et elles font, savent et pensent. Simultanément, nous étions invité.e.s à les observer, ou à accompagner celles et ceux qui se déplaçaient dans l'enceinte de la fête.

Nous avons ainsi découvert des actions qui se partagent un stand, des actions sans stand ou sous une tente de camping, certaines présentes plutôt en début de soirée, d'autres jusqu'à tard dans la nuit. Les unes se focalisent sur la consommation d'alcool, les autres sur la consommation de psychotropes au sens large, et d'autres encore agissent aussi autour de la violence ou la sexualité. Quelques-unes sont mobiles, d'autres statiques, certaines offrent des fruits et de l'eau, d'autres plutôt du matériel stérile destiné à la consommation de produits psychotropes.

Cette diversité de mise en œuvre des actions a particulièrement retenu notre attention. Nous avons constaté alors que toutes, à leur manière, visent à prévenir et réduire des comportements à risques par la responsabilisation.

Ci-après, nous présentons l'analyse des aspects qui ont plus particulièrement marqué nos observations, soit les contextes festifs, comprenant les terrains et les risques encourus par les publics pour lesquels les actions agissent ; les dispositifs dans lesquels se retrouvent les actions, ainsi que le matériel dont elles disposent. Et, finalement, nous évoquons les différents types d'intervenant.e.s, leurs valeurs et positionnement au sein de l'action.

6.1 Contextes et terrains festifs

Ville, campagne, goudron, copeaux, rues, champs, girons de jeunesse, clubs, boîtes de nuit, bars, festivals, fêtes de village, tant de terrains variés et auxquels il est nécessaire de s'ajuster. Ces actions interviennent dans des contextes urbains et/ou ruraux pour lesquels une capacité d'adaptation est nécessaire et revendiquée : « on s'adapte à la soirée [...], on ne veut pas choquer en campagne avec des goodies de consommation de drogues » nous explique une professionnelle responsable d'une action (notes de terrain de la nuit du 17 au 18 juin 2017 à Neuchâtel).

La volonté de s'accommoder au contexte de l'action dans lequel se passe l'intervention semble présenter une importance. Les us et coutumes du public présent dans l'événement sont pris en considération selon ce qu'on imagine être reconnu existant dans le contexte présent. L'*expérience* individuelle du milieu par les acteur.trice.s influence l'agir et les moyens qui seront déployés pour une soirée. Pour d'autres, qui n'interviennent qu'en campagne, des questionnements se font ressentir : « on aimerait distribuer de l'eau, mais dans un champ, porter une bouteille de cinq litres ou tirer un chariot avec de l'eau, ce n'est juste pas envisageable » nous transmet une responsable de soirée bénévole (notes de terrain de la nuit du 19 au 20 août 2017 à Attalens).

La variété des actions permet d'affirmer encore davantage la notion de pluralité. Ceci démontre à nos yeux une faculté d'analyse et de réflexivité, ainsi qu'une volonté d'être en adéquation avec les terrains et les besoins des publics. Tous les contextes sont prétextes pour faire la fête, et chaque contexte rencontre ses publics particuliers.

Publics

Le public-cible de chacune des actions est celui qui fréquente la manifestation et qui, par son expérimentation festive, est ou pourrait être confronté à des comportements à risques envers lui-même ou envers autrui.

Nos observations des contextes des fêtes nous ont permis de découvrir une production de festivaliers et festivalières particulier.ère.s à ce champ d'actions. Le type de l'événement festif génère une fréquentation par un public spécifique. Nous n'avons pas porté d'attention plus approfondie à ces sujets d'observation, mais avons pu constater une grande diversité dans les publics, tant en âge, origine, genre, que style, attitude, habillement. Les intervenant.e.s ne catégorisent que peu ou pas le public. Pour eux, l'objectif est de créer un lien et de permettre un échange, dans le but de responsabiliser la personne par l'utilisation d'outils de *prévention* et de *réduction des risques*.

Risques

La plupart des actions abordent un large panel de risques en milieux festifs : consommation de psychotropes, sécurité routière, sexualité et relations, violence, santé mentale. Pourtant, une majorité semble centrée sur la consommation de psychotropes et en particulier l'alcool.

Ce psychotrope est davantage reconnu car sa consommation est très ancrée dans les mœurs. La plupart des intervenant.e.s font appel à la conduite en état d'ivresse et à ses dangers pour entrer en discussion et parler des conséquences qui y sont liées. Les questions des risques d'une consommation abusive viennent dans un deuxième temps pour autant que les intervenant.e.s soient outillé.e.s pour le faire.

Les autres psychotropes (cocaïne, ecstasy, speed par exemple) sont davantage mis en avant dans les actions se déroulant dans des soirées de type clubbing. Nous avons constaté la présence de matériel de conseils dans des contextes plutôt urbains comme à Genève, Berne ou Neuchâtel.

Les risques de propagation du VIH/Sida et d'autres maladies sexuellement transmissibles sont abordés par toutes les actions rencontrées hormis Be my angel qui se concentre sur la sécurité routière. Les questions d'orientation sexuelle ont été rencontrées dans deux actions des cantons de Neuchâtel et Fribourg.

La violence est, quant à elle, également thématifiée, notamment par l'action PREVENTEAM sur Fribourg qui propose un espace d'écoute et de soutien s'appuyant sur le réseau professionnel du canton.

Les risques sur les terrains reflètent aussi l'*expérience* des intervenant.e.s dans les milieux festifs concernés. Les actions démontrent ainsi une volonté d'adaptation au contexte et au public avec l'utilisation d'un matériel adéquat au moment opportun.

6.2 Dispositifs

Nous avons pu constater, de manière générale, divers moments d'intervention au niveau des fêtes. Certaines actions agissent davantage en début de soirée, et d'autres visent plutôt la seconde partie. D'autres dispositifs interviennent en amont de la fête, au niveau légal et organisationnel.

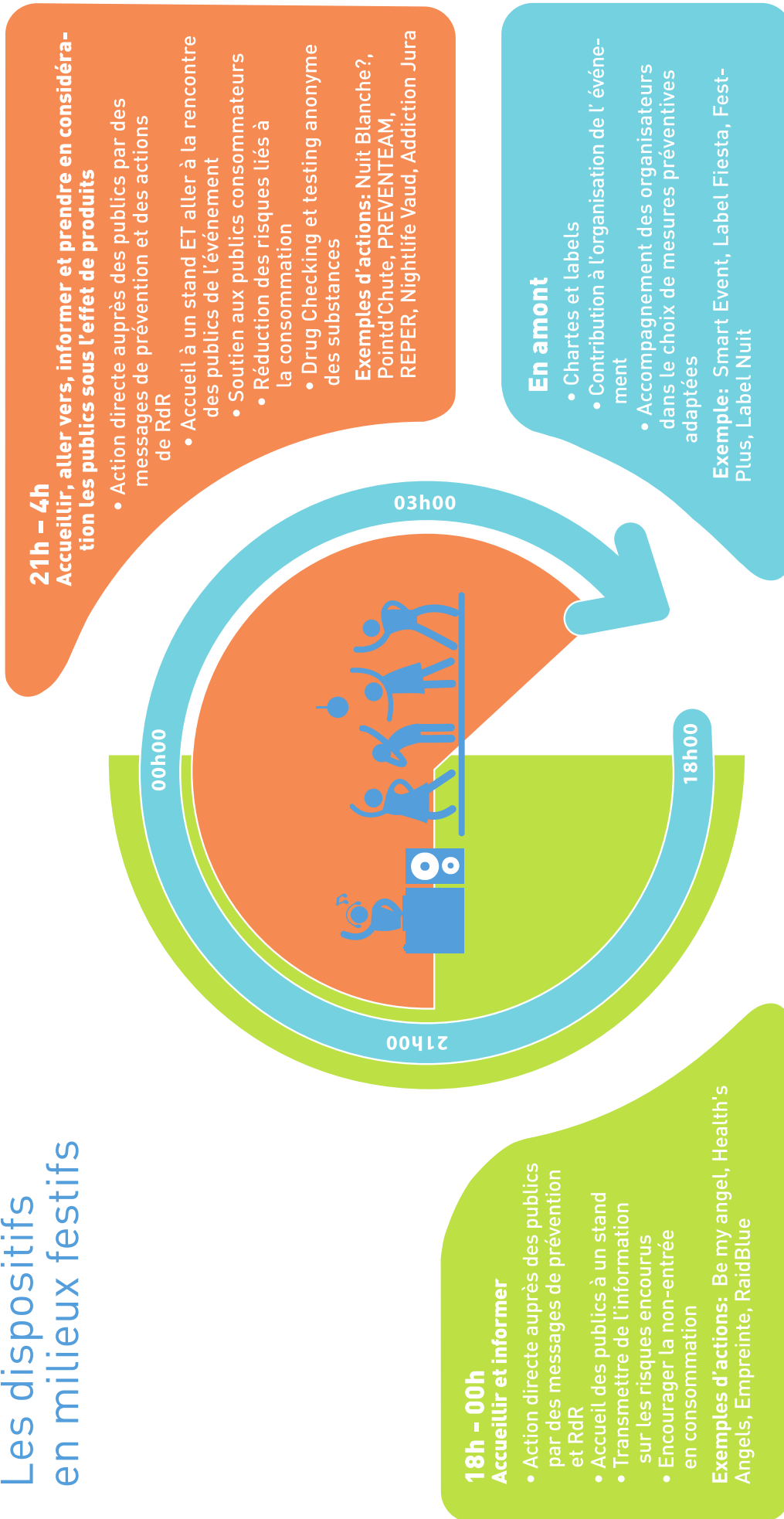
Les fêtes que nous avons observées débutent généralement en fin d'après-midi, ou début de soirée. Dans ce premier temps, le public et les intervenant.e.s font connaissance, ils découvrent le lieu et prennent la température. Ces moments de début de soirée se

déroulent de manière joviale et spontanée. Les effets de la consommation sont encore peu présents et ce temps permet une immersion progressive dans la fête.

Vers 23h – 00h, on entre dans un deuxième temps de la soirée. Les effets de la consommation se font ressentir, le public est davantage euphorique, l'ambiance est à son apogée. Pour les soirées de type clubbing, qui débutent généralement après 22h, le public arrive sur le lieu de fête après une première partie de soirée durant laquelle il a probablement déjà consommé. Les actions de *réduction des risques* sont plus volontairement sollicitées et les intervenant.e.s observé.e.s sont davantage dans l'action que dans l'information.

L'image ci-dessous propose une schématisation des dispositifs identifiés, ainsi que les moments spécifiques durant lesquels ces dispositifs interviennent dans le cadre d'une manifestation standard (18h et 4h du matin) :

Les dispositifs en milieux festifs



Liste non-exhaustive
Version du 20.01.18
info@preventeam.ch
DONZALLAZ - MONNIER - TERREAUX

Figure 7. : Dispositifs des milieux festifs

Premièrement, les dispositifs qui se situent en amont de la fête visent une action sur le public par le biais des organisateur.trice.s et de la structure de la manifestation. Nous citerons ainsi notamment le Label Fiesta du canton du Valais, la charte FestiPlus ou le Label Nuit du canton de Vaud, ou encore Smart Event du canton de Fribourg. Ces dispositifs ne se sont pas directement représentés par des intervenant.e.s, mais sont visibilisés au travers des actions mandatées par leur propre intermédiaire. Ces chartes et labels contribuent ainsi au bon déroulement de la fête en permettant aux organisateurs et organisatrices des réflexions préliminaires.

Les dispositifs ayant lieu durant la fête peuvent ainsi être classifiés en deux catégories. La première concerne ceux qui visent plutôt l'accueil et l'information du public. Ils sont en général présents en début de soirée, jusqu'aux environs de minuit et visent une action directe sur le public par le biais de messages et d'actions de *prévention* et de *réduction des risques*. Pour ce faire, ils accueillent les personnes à leur stand et fournissent de l'information et du matériel. Nous citerons par exemple l'action Be my angel (BMA) qui, par un contrat écrit en début de soirée, encourage une personne d'un groupe d'ami.e.s à être le conducteur ou la conductrice sobre et lui offre alors des bons de boissons sans alcool.

La seconde catégorie concerne les actions davantage présentes dès 21h-22h, jusqu'au petit matin. Ces dernières ont pour but l'information du public, ainsi que sa prise en charge en cas de situation sous effet de produits. Ces actions disposent de compétences de prise en charge qui permettent une réponse immédiate et efficace aux comportements à risques vécus dans l'enceinte de la fête. Il s'agit d'un accompagnement de personnes en détresse psychique (décompensation, panique, colère, tristesse, solitude, etc.) ou physique (vomissements, vertiges, déshydratation, etc.).

6.2.1 Catégorisation des actions

Ces particularités, pourtant importantes et visibles sur les terrains, ne sont pas évoquées de manière transparente dans les plateformes et encore moins dans les concepts d'interventions existants ou la stratégie nationale. Toutes les actions de terrain sont généralement considérées par le public, le politique et les organisateur.trice.s de manière générique en tant qu' « action de *prévention* » ou « action de *réduction des risques* ». Les spécificités de chacune et la manière dont prend forme l'action semblent disparaître à tous les niveaux.

Rappelons, par exemple, que la dénomination de la plateforme Nightlife regroupant les acteur.trice.s professionnel.le.s romand.e.s, ne définit pas l'action, mais permet

l'identification collective à un contexte pour et dans lequel ils et elles interviennent. Notre présentation des dispositifs démontre alors certaines singularités, mais celles-ci semblent s'effacer dans les échanges entre les acteur.trice.s eux.elles-mêmes. Ce constat interroge sur comment les membres de la plateforme partagent et échangent les pratiques qui les différencient mais qui ne sont pourtant pas sujettes à discussion. Les réflexions émergeant au sein de la plateforme devraient confronter les acteur.trice.s à leurs différences, permettant ainsi le développement de leur savoir-faire, de leur expertise du terrain, mais également leur formation et les moyens à disposition.

Au même titre, nous pouvons questionner la manière dont s'y prennent les acteur.trice.s pour promouvoir leur action auprès du politique et des organisateur.trice.s d'événements. Qu'évoquent-ils.elles pour convaincre de l'utilité et de la nécessité de leur action, et comment s'y prennent-ils.elles pour se distinguer dans les cantons qui proposent plusieurs actions. Ceci pourrait produire une forme de concurrence entre acteur.trice.s et amplifier la confusion dans la compréhension qu'en ont les organisateur.trice.s. En quoi un choix d'action est-il un avantage ou un inconvénient pour les organisateur.trice.s ? Solliciter une action quelconque, sans en connaître les pratiques, suffit-il à légitimer l'attention portée au bien-être du public ?

En constatant ce manque de clarté, on pourrait se demander si une affiche de *prévention* suffit à remplacer une patrouille d'intervenant.e.s en *réduction des risques* au cœur de la Street Parade par exemple. Au même titre qu'un extincteur remplacerait la présence d'un pompier un soir de fête nationale, une action de *prévention* ne se substitue pas à l'action d'un intervenant en *réduction des risques*. Mais alors quelles sont les différences et comment sont-elles mises en évidence ?

Nous souhaitons mettre ici en exergue la difficulté existante à définir les actions de terrain dans l'une ou l'autre catégorie. Toutefois, sur la base des observations effectuées sur l'ensemble de la Romandie, nous nous autorisons cet exercice au travers de deux catégories, construites en partie sur la base des concepts de *prévention* et *réductions des risques*.

6.2.2 Actions de type *prévention*

La Stratégie Nationale Addiction 2017-2024, qui ne recense pas l'ensemble des actions terrains professionnelles ou bénévoles, classe par exemple l'action Be my angel (BMA) dans la catégorie de la *réduction des risques*. Nous sommes ainsi confronté.e.s à l'avis d'expert.e.s qui, à nouveau, ne définissent pas ou peu les termes et composantes de l'action.

Sur les terrains, l'action BMA est principalement vue comme une action de prévention routière. En effet, agir en début de soirée jusqu'à minuit afin de promouvoir le concept du « conducteur sobre » influe directement sur l'avant-consommation et s'adresse à la majorité du public présent sur l'événement. Au même titre, l'action Health's Angels observée à Yverdon, l'action d'Empreinte à Fribourg ou encore l'action RaidBlue de la Croix Bleue romande diffusent des messages de *prévention* et du matériel au public en première partie de soirée.

Deux de ces actions admettent ne pas pouvoir agir auprès d'un public sous l'effet de produits : « En fin de soirée, on ne peut plus discuter avec les gens car ils sont trop pétés » (notes de terrain de la nuit du 28 au 29 avril 2017 à Yverdon).

Ces actions sont plus spécifiquement actives dans le conseil, l'orientation et la transmission de messages en lien avec leur thématique spécifique et avant une entrée en consommation. Conscientes, pour certaines, de ce manque d'outils, elles fonctionnent parfois en complémentarité avec une action de *réduction des risques* qui prend le relais pour la suite de la soirée.

6.2.3 Actions de type prévention et réduction des risques

Ce deuxième type d'action, présentes plutôt en deuxième partie de soirée et jusqu'à la fermeture de l'événement, accompagnent, conseillent et écoutent le public de manière plus généraliste. Elles débutent activement leurs missions dans un tournant de l'ambiance de l'événement en présence d'un public dont la majorité est sous l'effet de produits psychotropes (alcool, cannabis, ecstasy...).

Nos observations positionnent dans cette catégorie l'Action Nuit Blanche? à Genève, Point d'Chute à Neuchâtel, PREVENTEAM à Fribourg, l'action des travailleurs-euses sociaux de rue de REPER à Fribourg, la Coordination Nightlife Vaud à Lausanne, le stand de prévention jurassien à Delémont et l'action Rave it Safe rencontrée à Berne.

Leurs intervenant.e.s vont vers le public mais l'accueillent également dans un espace prévu à cet effet. Ils et elles conseillent sur les règles de safer use, prennent le temps d'une discussion ordinaire ou en lien avec une consommation. Les acteurs et actrices de *réduction des risques* rassurent les personnes en détresse physique ou psychique pour des raisons diverses (consommation, problème relationnel, tristesse, solitude). Ils et elles prennent en charge celles et ceux qui ont trop consommé, proposent un verre d'eau ou un endroit pour se reposer. Ils et elles orientent vers les partenaires sécuritaires et sanitaires présents en cas de besoin et offrent du matériel (préservatifs, pailles, fruits). Les intervenant.e.s renseignent sur les moyens de transports disponibles ou d'autres

services offerts sur la place de fête. Certain.e.s redirigent et conseillent des personnes qui nécessitent un accompagnement spécifique professionnel et hors du milieu festif en donnant des cartes de visite du réseau socio-sanitaire local. En résumé, les acteurs et actrices observé.e.s proposent un service, une présence, une écoute et contribuent à réduire les risques immédiats pour permettre au public de poursuivre la fête ou de la terminer dans les meilleures conditions possibles.

Au vu du descriptif de tâches énoncé ci-dessus, il nous paraît indispensable que les acteur.trice.s formalisent plus clairement leur agir et réfléchissent sur les moyens favorisant la clarification et la compréhension de l'action.

6.3 Matériel

Le matériel à disposition des actions est quant à lui extrêmement varié. La majorité des actions disposent d'un stand, ou d'une tente. Elles ont du matériel informatique permettant d'afficher les « alert pills » ou encore leurs propres applications de *prévention* et *réduction des risques*. Des affiches, brochures et flyers sont à disposition au stand, mais peuvent également être disséminés partout dans la fête. Nous avons notamment constaté à Berne, Neuchâtel et Fribourg, des affiches collées dans les toilettes des festivals. La métaphore et le second degré sont souvent à l'honneur sur ces flyers et affiches : l'action Rave It Safe du canton de Berne avait, en plus de son stand principal, un « Reisebüro » se nommant « Trip Advisor » et métaphorisant la consommation du public par l'image du voyage, du décollage et de l'atterrissage (notes de terrain de la nuit du 9 au 10 septembre 2017 à Berne).

Certaines actions mettent également à disposition des kits de « Safer Use » (pailles de safer sniffing, morceaux d'aluminium, des gouttes stériles, etc.), de « Safer Sex » (préservatifs, lubrifiants, etc.). Des goodies sont également à disposition pour attirer le public au stand : pin's à messages humoristiques et préventifs « Chassez le naturel, il revient au goulot », « Et là, c'est le gramme ! », des cendriers portables, des cartes postales, etc.

Finalement, l'action Rave It Safe du canton de Berne avait également à disposition le Drug Checking mobile permettant, en trente minutes et gratuitement, à tout.e intéressé.e, de tester sa pilule pour vérifier sa composition et son degré de dangerosité. En plus d'être un outil de contrôle de substances, il représente également un outil de médiation permettant d'aborder avec la personne sa relation à la consommation.

Lors de nos observations aux stands, nous avons remarqué que la plupart des festivaliers et festivalières ne s'y arrêtent pas directement, mais semblent s'y intéresser. Certain.e.s observent d'abord de loin, puis décident de s'en rapprocher. Ces stands sont majoritairement conçus pour attirer le regard et donner envie de s'y arrêter. Certaines structures sont également équipées d'un lit permettant d'accueillir les festivaliers et festivalières qui pourraient en avoir besoin. D'autres distribuent des fruits, de l'eau, des bonbons, etc.

Etre visible apparaît ici comme une nécessité favorisant la connaissance et la reconnaissance de l'action au service du public.

6.4 Les intervenant.e.s

Les intervenant.e.s que nous avons pu rencontrer ont des statuts divers : professionnel.le.s., pair.e.s, bénévoles, intervenant.e.s.

Les compétences humaines des intervenant.e.s et leurs *expériences* des milieux festifs semblent primer. La plupart des pair.e.s et bénévoles ont toutes et tous suivi une formation plus ou moins importante et dispensée par un ou une professionnel.le. Ces formations servent à l'accomplissement de la mission à laquelle ils et elles sont rattaché.e.s. Elles peuvent contenir des notions en lien avec les relations humaines et les techniques d'entretien, mais aussi une sensibilisation aux thématiques liées aux risques présents dans les milieux festifs. La durée de ces formations varie selon les actions. Elle peut autant se dérouler sur deux heures que sur plusieurs jours. Nous n'avons recensé que deux formations communes entre les acteurs et actrices de milieux festifs : la formation Nightlife organisée par Infodrog et Safer Nightlife Swiss et le projet « Académie des pairs » de l'association AdO à Fribourg.

Nous découvrons ainsi que le mot « pair.e » est grandement utilisé au sein même des terrains. Ce terme vient de l'anglais « peer », signifiant semblable (CNRTL, « pair », 2012). Par pair.e, nous entendons ainsi « personne semblable », c'est-à-dire un.e intervenant.e présentant des caractéristiques similaires, au niveau de la consommation, de l'âge, de la situation sociale et/ou culturelle avec d'autres personnes (Infodrog, 2017b). Le ou la pair.e a pour mission de partager son expérience avec les personnes de manière à les sensibiliser et à leur permettre une certaine identification dans le but d'entrer en relation. Le ou la pair.e a une *expérience* du milieu. Il est fréquent qu'il ou elle connaisse des membres du public ou fréquente à titre privé ces lieux. L'*expérience* du et de la pair.e facilite l'identification du public à l'intervenant.e. L'idée est que le message est plus

facilement accepté par quelqu'un qui connaît le milieu plutôt qu'un professionnel qui vient donner des messages préventifs (Ducommun, Guinapo & Mani, 2013, p. 82).

En effet, en tant que festivalier.ère, s'identifier à un.e pair.e. qui partage une *expérience* plus ou moins similaire du milieu festif est plus aisé. Par opposition, la majorité des professionnel.le.s rencontré.e.s sur les terrains ne se considèrent pas comme pair.e.s, mais bien comme des professionnel.le.s émettant des opinions sur les pair.e.s : « Je suis contre les pairs consommateurs ou anciens conso ». L'intervenante trouve qu'il n'y a pas de limite ou de distance et estime connaître également suffisamment la problématique. Pour elle, lire des témoignages lui suffit pour savoir de quoi elle parle. Les pair.e.s au niveau de l'âge lui suffisent (notes de terrain de la nuit du 3 au 4 juin 2017 à Lausanne Vidy).

Selon son propos, l'expérience de consommation des pair.e.s ne justifie pas une plus grande légitimité dans la construction du lien avec le public. Des similitudes liées à l'âge ou au sexe seraient suffisantes. Les pair.e.s, tout comme le public, doivent pouvoir s'identifier les un.e.s aux autres dans le profil de l'événement festif qui accueille l'action.

Nous constatons un développement de bénévoles de plus en plus formé.e.s, quasiment considéré.e.s comme des professionnel.le.s, mais qui ne disposent ni du statut, ni du salaire. Leurs pratiques se rapprochent ainsi de plus en plus de celles des professionnel.le.s formé.e.s. Un enjeu autour de la professionnalisation des pair.e.s et bénévoles émerge donc. Ils et elles sont professionnalisé.e.s par une formation spécifique à chaque action, donc non-collective, à durée et contenus variables. Pourtant, ce n'est pas juste parce qu'ils ou elles reçoivent une formation que l'on peut les considérer comme professionnel.le.s. Ces divers questionnements et constatations émergent au sein même des équipes de pair.e.s; ils et elles s'interrogent sur leur statut et leurs limites en tant qu'acteurs et actrices formé.e.s., mais non-professionnel.le.s.

Malgré ces différents statuts, il semble y avoir une ligne commune, un but commun entre les acteur.trice.s d'une même action. Ils et elles regardent dans la même direction et souhaitent prendre soin de l'autre avec la *prévention* et la *réduction des risques* et ce, peu importe qu'ils ou elles soient bénévoles, pair.e.s ou professionnel.le.s.

6.5 L'identification à un collectif

Pour chacune des actions observées, les intervenant.e.s s'expriment en « nous » ou en « on ». De ce fait, l'idée d'une identité collective, d'une équipe, apparaît. Ils et elles agissent, ensemble, dans l'intérêt du public, et ce en ne prêtant que peu attention à la théorisation ou la définition de ce qu'ils et elles font.

Cette identité collective fait référence à la structure dans laquelle les intervenant.e.s sont engagé.e.s, d'une part parce qu'ils et elles s'identifient aux buts associatifs et, d'autre part, parce qu'elle offre un espace d'échanges et de partages avec d'autres individu.e.s qui bénéficient la même expérience des milieux festifs de leur région ou du champ d'action de l'association ou de l'institution en question.

Pourtant, certain.e.s intervenant.e.s au sein de ces structures et associations nous ont confié être demandeurs et demandeuses de davantage d'espaces d'échanges à l'exemple d'un intervenant de Genève qui nous révèle que les moments de partages avec tous ses collègues sont rares : « Au dernier souper, tout le monde n'a pas pu être présent et ça fait longtemps que je n'ai pas revu certains de mes collègues » (notes de terrain de la nuit du 15 au 16 avril 2017 à Genève). Même si l'on nous explique que des journées de formation ou des réunions d'équipe sont organisées de manière ponctuelle, ceci témoigne d'un manque dans les échanges au niveau local.

Ce manque s'accroît d'autant plus au niveau cantonal, entre actions engagées sur les mêmes terrains. Les coordinations n'existent que très peu et ne se concrétisent qu'au sein de certains cantons. La collaboration manque également de manière générale. Le canton de Vaud fait exception : la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme coordonne une action de terrain composée de diverses institutions et collectifs regroupés sous l'appellation Coordination Nightlife Vaud.

Lors de notre observation de la nuit du 3 au 4 juin 2017 à Lausanne Vidy, nous avons découvert trois actions de terrain se partageant un stand unique (action BMA, intervenant.es sociaux.ales de AACTS et CAP ainsi que l'action des Georgettes in love de PROFA). Durant toute la soirée, nous n'avons observé que peu de collaborations et d'interactions entre les acteurs et actrices de chaque action. Chacun en charge de sa propre thématique en lien avec le public concerné.

L'identité collective existe donc uniquement au travers d'une appellation commune, mais ne se concrétise pas dans une pratique interdisciplinaire. Chaque intervenant.e reste dans son propre champ d'action. L'échange de compétences et de connaissances réside principalement dans la délégation et l'orientation des interventions en terrains festifs.

Au niveau romand, aucune coordination ou événement destiné aux pair.e.s et intervenant.e.s actif.ve.s dans les milieux festifs n'existe. Seule la plateforme Nightlife du GREA offre un espace d'échanges et de partages.

Finalement, au niveau national, certain.e.s intervenant.e.s se rendent, de manière bénévole, dans des actions organisées par le collectif Safer Dance Swiss pour pallier un manque d'effectif et apporter un soutien supplémentaire. Ce recrutement s'effectue

auprès des pair.e.s majoritairement alémaniques, informé.e.s et présent.e.s à la formation Nightlife organisée par Infodrog et Safer Nightlife Swiss.

L'identification collective existe. Malheureusement, les réflexions et approfondissements à son égard manquent. Le collectif est essentiellement mobilisé comme moyen de légitimation de l'action de l'intervenant.e à un niveau local.

6.6 L'implication et le lien

Les acteurs et actrices témoignent d'une volonté d'être engagé.e.s et impliqué.e.s auprès des publics. Par le biais des outils de *prévention* et de *réduction des risques*, ces derniers et dernières tentent de créer un lien avec les fêtard.e.s dans le but de les responsabiliser vis-à-vis des comportements à risques et de leurs propres choix.

Leurs interventions sont investies par un engagement humain et une volonté de soutenir celles et ceux qui en ont besoin. Pour y parvenir, ils et elles soignent l'accueil de ce public et certain.e.s n'hésitent pas à aller à sa rencontre. Les outils de *prévention* et de *réduction des risques* favorisent alors la construction du lien.

Investissement et engagement

Afin d'illustrer de manière concrète les notions d'engagement et d'implication précitée, nous présentons ci-dessous un exemple concret rencontré lors de l'une de nos observations :

A un moment de la soirée, vers minuit, nous séparons notre groupe de quatre en deux groupes de deux. Bérénice accompagne la responsable qui tire le chariot avec l'eau et les autres vont dans une zone d'herbe derrière les carrousels pour vérifier que personne en situation délicate ne s'y trouve. La responsable reçoit un coup de téléphone de l'autre groupe et je la vois s'inquiéter. Elle commence à courir dans la direction d'où nous venions et je la suis. Un homme est couché dans des escaliers et ne bouge plus. Il fait très froid ce soir-là. Nous quatre sommes effrayés et inquiets. Finalement, la responsable prend les choses en main et tente de réveiller le jeune homme qui se lève à ma grande surprise. Elle lui propose de l'eau et appelle les samaritains que nous attendons et qui arrivent rapidement. A la fin, elle a le sourire aux lèvres et semble heureuse d'avoir pu aider cette personne. Elle nous rappelle que le froid durant les fêtes est dangereux. Souvent des gens soûls, trop soûls, vont se poser dans un coin tranquille et s'endorment, l'hypothermie arrive alors vite (notes de terrain de la nuit du 1^{er} au 2 juillet 2017 au Locle).

Cette situation vécue nous a permis de nous rendre compte de l'engagement et de l'implication des intervenant.e.s. Elle illustre de manière pertinente le fait que le bien-être, voire la survie de l'individu.e, sont au centre des préoccupations.

Le respect de l'autre est également une notion centrale à l'intervention. Nous l'avons constaté au travers des échanges verbaux mais également dans les gestes prodigués et dont nous avons été les témoins. Même s'il arrive que les intervenant.e.s puissent être excédé.e.s par les comportements désagréables ou désordonnés d'un public alcoolisé ou euphorique, la création du lien demeure au cœur de l'action. Le but étant continuellement de transmettre une parole, un message, ou encore de réaliser un geste qui favorise la responsabilisation de l'individu.e dans ses choix.

« L'important c'est la personne que l'on a en face de nous » (notes de terrain de la nuit du 3 au 4 juin 2017 à Lausanne). « On est là pour la personne dans le besoin » (notes de terrain de la nuit du 17 au 18 juin 2017 à Neuchâtel).

La personne prime sur les concepts théoriques qui semblent avoir peu d'importance : « Peu importe la définition de prévention ou RdR, l'important c'est l'action avec la personne et d'être là pour elle qui est dans le besoin » (notes de terrain de la nuit du 15 au 16 avril 2017 à Genève). L'important c'est d'être là, et surtout là pour l'autre. Etre là signifie assurer une présence, c'est la volonté d'aider l'autre et de reconnaître que les risques existent réellement dans les milieux festifs.

Les concepts relationnels acquis et développés par le travail social sont relayés au domaine des compétences humaines innées, ou acquises par une expérience pratique et concrète des milieux festifs. On constate une capacité d'adaptation très forte aux contextes pluriels du domaine et une prise en compte de chacun et chacune des membres des publics dans leur singularité. La théorisation de l'action ne semble ainsi pas pertinente pour les acteurs et actrices qui privilégient davantage la rencontre de l'autre dans l'instant présent.

Accueillir et aller vers

La quasi-totalité des actions observées disposent d'un stand destiné à l'accueil du public. Accueillir représente un des moyens les plus répandus dans les interventions. Les stands sont assez attractifs pour donner envie aux publics de s'y attarder. Ces structures sont tout autant prétextes à favoriser l'intérêt du public et tenter la création du lien. L'art de l'accueil est donc primordial et les efforts déployés pour aménager ces endroits sont généralement conséquents. Les investissements financiers dans la qualité du matériel sont variables mais le soin apporté aux conditions d'accueil est bien présent.

Accueillir consiste en la première partie de l'intervention en travail social, moment où débute la rencontre avec une personne dans un « cadre institué » (Dictionnaire pratique du travail social, s.d., p.3). « L'accueil constitue en soi une pratique », qui sera elle-même « traversée par des valeurs professionnelles, des références théoriques, le choix d'un mode d'intervention individuel ou collectif et par d'autres techniques » (Dictionnaire pratique du travail social, s.d., p.3-4). Ainsi, la manière dont l'intervenant.e accueille la personne qui vient à lui ou elle est basée sur l'*expérience* acquise au sein des milieux festifs.

Cette *expérience* de l'accueil démontre la capacité des intervenant.e.s à « reconnaître l'autre comme différent et comme semblable » (Dictionnaire pratique du travail social, s.d., p.4). La personne est vue comme unique, pouvant lui ressembler comme s'avérer différente. L'intervenant.e. s'adapte à l'autre, en fonction de ses disparités et similitudes. On constate ainsi ici l'importance de la présence d'intervenant.e.s pair.e.s, mais également l'importance d'avoir des intervenant.e.s qui ne le sont pas. Cette diversité d'intervenant.e.s permet alors d'avoir suffisamment de pluralité pour permettre à une majorité de personnes de s'identifier à eux et elles et d'ainsi permettre une « entrée en relation ».

L'enjeu de l'accueil se situe, pour Derrida & Dufourmantelle (1997, cité par Dictionnaire pratique du travail social, s.d.), dans l'« hospitalité pure » et la « visitation ».

L'« hospitalité » est une manière d'accueillir un « visiteur » ou une visiteuse qui, de lui-même ou d'elle-même, est venu.e vers l'intervenant.e. L'intrusion ne peut alors exister puisque c'est l'autre qui fait le choix de s'approcher et de venir dans l'espace de l'intervenant.e ; espace qui, en théorie, devrait être ouvert et prêt à s'adapter à l'autre.

Lorsque l'intervenant.e « visite » l'autre, il ou elle entre dans un espace où il ou elle n'est pas invité.e et qu'il ou elle risque de déstabiliser. On découvre ici toute la difficulté de la notion « aller vers » qui peut être ressentie comme intrusive. Lors d'une de nos observations, une amie nous accompagnait. Cette dernière, observant comme nous les intervenant.e.s, nous a fait constater que la « manière » dont l'intervenante s'était approchée d'un festivalier était agressive et intrusive. Cette amie n'aurait « jamais accepté qu'on s'approche et qu'on vienne me parler comme ça » (notes de terrain de la nuit du 19 au 20 août 2017 à Attalens).

Les actions qui se déroulent sous un stand, où les intervenant.e.s accueillent spontanément les personnes, et entament la discussion de manière légère : « vous vous amusez bien ? » (notes de terrain de la nuit du 15 au 16 avril 2017 à Genève). Ce qui

amène alors le destinataire de la question à commencer à interagir avec l'intervenant.e et à se rapprocher, petit à petit, du stand. La volonté de créer un lien est présente.

Un intervenant nous a notamment transmis : « on propose des activités pour intéresser et donner envie aux gens de venir au stand » (notes de terrain de la nuit du 28 au 29 avril 2017 à Yverdon).

Nous constatons ici que ces actions qui accueillent davantage par l'« hospitalité », mais ces dernières effectuent aussi des « visites », puisqu'elles interpellent les personnes depuis leur stand.

Les actions qui accueillent et « vont vers » le public, au sein même de la fête expriment leur volonté de sortir du cadre du stand, de se mélanger à la foule. Un intervenant nous transmet : « on se déplace pour renifler ce qui se passe », « on va faire une tournée du festival » (notes de terrain de la nuit du 15 au 16 avril 2017 à Genève). Une autre explique : « il peut rester des gens mal dans les coins », « On va voir les recoins sombres, vers les toilettes par exemple » (notes de terrain de la nuit du 19 au 20 août 2017 à Attalens). Les intervenant.e.s vont à la rencontre du public pour éviter que les personnes en situation de détresse ne soient délaissées.

L'idée d'« aller vers » rejoint ici la conception de Maela (2012) qui explique que « pour être "au plus près" de la personne, il s'agit d'"aller vers" l'utilisateur, d'être à son écoute, de produire de la confiance » (p.17). Pour ce faire, le ou la professionnel.le doit s'engager lui-même ou elle-même dans la relation (p.17). Il ou elle va vers pour être avec (p.14). Il s'agit d'un concept de « pédagogie active » (p.17) visant à impliquer la personne dans l'accompagnement en lui offrant un espace de confiance « l'incitant à s'exprimer » (p.18). Mobiliser et impliquer les personnes permet alors de "responsabiliser" et offre une « prise en charge de soi par soi » (p.18).

Cette volonté d'accueillir et d'aller vers pour être avec et se mélanger stimule ainsi la création d'un lien destiné à la responsabilisation du public. Les intervenant.e.s, par leur pratique, qu'elle soit professionnelle ou bénévole, multiplient ainsi leur *expérience* dans l'interaction avec les publics dans le but de faire passer leurs messages de *prévention* et de *réduction des risques*.

L'*expérience* acquise, la personnalité de l'intervenant.e.s et la posture adoptée confèrent ainsi les moyens de créer un lien, tout en développant son savoir-faire dans ses relations aux autres : « J'ai une position basse et cela valorise la personne pour créer une relation pour l'échange » (notes de terrain de la nuit du 3 au 4 juin 2017 à Lausanne), « on se met au niveau des gens pour être le plus proche possible » (notes de terrain de la nuit du 15 au 16 avril 2017 à Genève).

6.7 L'expertise *expérientielle*

Comme expliqué dans les concepts retenus pour notre enquête, l'*expérence* individuelle du milieu festif et/ou de la consommation produit/sent des savoirs. Nous pouvons en identifier trois types : le savoir, qui fait référence aux connaissances et théories apprises par les sens et/ou l'intelligence ; le savoir-être, issu des processus de socialisation dans un contexte donné ; et le savoir-faire, soit les compétences pratiques acquises par l'expérence. Ces trois types de savoirs permettent aux intervenant.e.s le développement de leur *expérence*, et ainsi de leur expertise.

Durant nos observations de terrain, nous avons tout d'abord distingué des savoirs théoriques acquis par le biais de lectures personnelles ou d'intérêts divers sur le contexte festif.

Un intervenant nous explique qu'il « bouquine » beaucoup sur le milieu et qu'il se rend sur des forums de discussion afin de se tenir au courant des effets des substances car les « gens sont parfois spécialistes » (notes de terrain de la nuit du 15 au 16 avril 2017 à Genève).

D'autres intervenant.e.s évoquent une connaissance du contexte : « on est là où les gens se trouvent », supposant que l'intervenant.e « sait » où sont les festivaliers et festivalières car il l'a appris ou découvert lors d'expériences passées (notes de terrain de la nuit du 15 au 16 avril 2017 à Genève). Une autre nous démontre sa « connaissance » en nous informant qu'il « peut rester des gens mal dans les coins, vers les toilettes par exemple » (notes de terrain de la nuit du 19 au 20 août 2017 à Attalens). Cette dernière a donc « appris » à identifier les particularités que peut comporter l'espace de la fête.

L'expérence des milieux festifs permet également d'acquérir un savoir-faire et un savoir-être. Ces derniers se concrétisant au travers des compétences pratiques des intervenant.e.s, ainsi que de leurs attitudes dans l'action.

Tous ces savoirs acquis et développés au fil du temps dans les milieux festifs évoluent en *expérence* individuelle et permettent alors le développement de l'agir des intervenant.e.s, de leur expertise.

Les acteurs et actrices sont donc détenteurs et détentrices d'une expertise solide de leur action, leur permettant un travail de qualité auprès des publics-cibles. Ces savoirs, savoir-faire et savoir-être sont issus de leurs expériences répétées des milieux festifs au titre d'intervenant.e.s mais également de leurs expériences personnelles de ces milieux.

Ce sont ces immersions qui leur permettent de comprendre le fonctionnement de la fête et de s'approprier les codes et les rites liés à ce contexte spécifique.

Cette expertise est aussi nourrie par une importante pratique réflexive sur l'agir et sur le fonctionnement d'action des intervenant.e.s. Cette réflexivité est démontrée par l'action de réfléchir sur soi-même, d'être conscient.e d'être son propre instrument de travail et, dans la pratique, d'être conscient.e que l' « accordage » constant de cet instrument est essentiel (Berding, J., Smit & Rijn (s.d.). Les intervenant.e.s développent cette capacité à s'accorder à l'instant de l'action dans le but d'adapter leur intervention au plus proche de leur réalité (CNRTL, « Réflexivité », 2012): « Je m'interroge », « La formation des pairs manque de messages adaptés parfois trop généralistes » (notes de terrain de la nuit du 28 au 29 avril 2017 à Yverdon), « on manque de formation spécifique » (notes de terrain de la nuit du 19 au 20 août 2017 à Attalens).

Ce qui semble donc faire défaut, ce sont les moyens et outils concrets pour formaliser des pratiques et des concepts d'intervention. Aucun moyen proposé par les institutions ou par les acteur.trice.s cantonaux.ales ou nationaux.ales ne permet de valoriser leur travail ou leur expertise. C'est pourtant les acteurs et actrices de terrain qui sont les plus à même de mettre en lumière la situation réelle de la consommation en milieux festifs. Constat étonnant, les acteur.trice.s nationaux.ales témoignent d'un manque de données de terrain, alors que les terrains n'ont pas de moyens directs pour se faire entendre au niveau politique. L'expertise des intervenant.e.s semble ne pas être suffisamment exploitée par les professionnel.le.s et acteur.trice.s du domaine.

On peut se demander si une reconnaissance de l'expertise des bénévoles et pair.e.s ne présente pas d'autres enjeux qui mettraient en danger les professionnel.le.s du domaine. Alors que la grande majorité de ces bénévoles et pair.e.s réalisent un travail pas ou peu payé, est-il judicieux de les considérer comme des expert.e.s plus qualifié.e.s que des professionnel.le.s pourtant moins présent.e.s sur les terrains? Peut-on parler d'une hiérarchisation du travail au détriment de la valeur de l'*expérience* effective du terrain des milieux festifs ?

La formalisation trop importante ne risquerait-elle pas d'avoir une incidence sur l'engagement et l'implication des intervenant.e.s dans l'action ? Ceci créerait alors une forme de fonctionnariat qui pourrait mettre en péril la réflexivité et l'expertise de terrain, voire dénaturer ou minimiser l'importance de l'expérience individuelle du milieu festif.

Tout cela interroge sur les compétences nécessaires à l'intervention en milieux festifs, sur la professionnalisation ou non de ces fonctions et sur le niveau et les contenus adéquats de formation pour répondre aux besoins identifiés auprès des consommateurs et consommatrices de psychotropes en milieux festifs. Public-cible qui, rappelons-le, n'est pas considéré par la politique nationale de *réduction des risques*.

CONCLUSION DE LA RECHERCHE

Lorsque le GREA nous disait que toutes et tous les intervenant.e.s regardent dans la même direction, mais que cela renvoie à des choses différentes, il comparait cette image à une boule à facettes ; image en adéquation avec ce que nous avons découvert durant cette étude et que nous interprétons avec nos résultats.

L'action en milieux festifs est plurielle. Plurielle par rapport aux intervenant.e.s, aux publics, aux risques, aux actions, aux dispositifs et aux engagements. De ce fait, nous constatons qu'il n'y a pas qu'une seule mise en œuvre plurielle, mais bien de multiples mises en œuvre.

La métaphore de la boule à facettes est intéressante en ce sens puisqu'elle fait allusion aux milieux festifs, mais illustre également la complexité du domaine. Le regard porté par les intervenant.e.s sur leur propre pratique et sur celles de leurs confrères et consœurs est complexe. Si le flou du reflet des pastilles de lumière de la boule à facettes permet de rassembler toutes les actions et les projets du champ d'intervention, il évince pourtant, volontairement ou non, tout questionnement plus profond.

Contrairement à l'image très enjolivée transmise au grand public, aux politiques et à l'intérieur même du réseau Nightlife, toutes les actions n'agissent pas de manière identique et encore moins dans le prolongement direct des concepts généraux de *prévention* et de *réduction des risques*. Les différences existent et devraient davantage être valorisées pour nourrir les échanges de pratiques et identifier un vrai sens commun dans lequel toutes et tous se retrouvent.

Ces différences s'inscrivent, pour certaines, dans l'idée de *prévention* qui sous-entend un message invitant plutôt à ne pas consommer. Pour d'autres, l'idée de « laisser libre » et de « laisser faire la fête » est davantage présente. Pour ces dernières, cette liberté ne pourra être préservée que par l'usage d'outils et de messages de *réduction des risques*. Ces professionnel.le.s-ci auront de ce fait un rôle et une action pouvant s'apparenter au champ professionnel de la *prévention* puisqu'ils vont tenter de « réduire » des comportements à risques déjà existants. Ils auront également un rôle relatif aux domaines de la santé, de la sécurité, voire de la répression en cas de mise en danger de la personne elle-même ou d'autrui.

Leurs actions répondent alors à des besoins identifiés auprès des publics des milieux festifs ; publics malheureusement inconsiderés par les politiques. Ces actions de *prévention* et de *réduction des risques* pallient ainsi à un manque de professionnel.le.s auprès des publics consommateur.trice.s de drogues festives, dont l'alcool, rappelons-le,

est largement majoritaire. Les actions sont les « parents pauvres » d'un manque d'évolution des politiques en matière d'addiction et n'arrivent pas à démontrer suffisamment l'importance de leur action pour produire un changement et justifier un financement plus conséquent. Elles subissent une difficulté de compréhension camouflée par le concept généraliste et consensuel du Nightlife.

Les actions tentent alors de se retrouver dans la politique des quatre piliers dont les termes ne sont pas représentatifs de leur agir et des publics auxquels elles s'adressent. Elles ne sont pas assez comprises par le grand public et ne permettent pas de mettre convenablement en lumière la consommation festive de psychotropes.

Cela reflète également les enjeux financiers existants entre la *prévention* et la *réduction des risques* qui sont les piliers pour lesquels les fonds sont les moins élevés dans les cantons. Ces enjeux renforcent vraisemblablement le besoin des acteur.trice.s à maintenir leurs acquis en répondant aux mandats de prestations sans trop re-questionner l'action. Pire encore, cela maintient l'exclusion des actions non-professionnelles ou jugées trop amatrices ou réactionnaires pour prendre part aux débats et peut-être risquer une perte financière.

Les politiques nationales, qui n'indiquent pas comment mettre en œuvre la politique de réduction des risques et qui manquent de précisions et de clarté pour en appliquer les principes, permettent pourtant l'émergence d'une pluralité et d'une diversité d'actions en milieux festifs. Elles offrent également une grande marge de manœuvre qui, malheureusement, entrave certainement la défense et le financement des concepts d'interventions. La politique semble manquer de moyens pour clarifier plus précisément les cadres légaux qui ne sont plus en adéquation avec les terrains. Les piliers prévention et réduction des risques sont remis en question mais ne sont pas assez documentés pour permettre de les développer et de les préciser.

La complexité et la pluralité sont également soulignées par le manque général de coordination entre les acteur.trice.s des terrains qui ne se connaissent pas ou peu. Le partage des connaissances, des pratiques et des expériences est minime, voire inexistant. Le manque d'espaces d'échanges et de temps provoquent un effet qui va en quelque sorte à l'encontre des fondements des actions auprès des publics qui visent avant tout la création d'un lien et d'une relation. Si ce manque de communication entre les intervenant.e.s et la récolte de données significatives de leurs actions ne représentent pas d'inconvénients pour eux.elles-mêmes, il constitue un manque important pour défendre un changement dans les politiques nationales et leur mise en œuvre dans les cantons.

Les centres de compétences tel qu'Infodrog ou le GREA sont les acteurs les mieux positionnés pour élaborer des pistes de réflexions de niveau national, pour autant qu'elles soient représentatives de l'ensemble des acteur.trice.s actif.ve.s dans le domaine de l'addiction. Leur rôle, même avec une vision partielle du paysage national des actions de *prévention* et de *réduction des risques*, légitime une position qui permettrait de dénoncer le « traité de paix » de la politique des quatre piliers. S'ils admettent eux-mêmes que cette politique n'est plus en adéquation avec la réalité des milieux festifs, ils pourraient initier plus fortement encore des réflexions participatives et être catalyseur d'initiatives à la recherche du sens commun. Ils constatent tous deux un manque de littérature et de données scientifiques sur lesquels ils pourraient agir en fédérant davantage les acteur.trice.s de l'intervention et les actions en milieux festifs indépendamment de leur statut professionnel.

En fin de compte, les actions occupent une place essentielle dans l'accompagnement d'un public qui n'est pas pris en considération par la politique nationale. Elles contribuent à offrir un soutien et un accompagnement au travers d'une relation, basée sur l'accueil inconditionnel de l'autre. Elles permettent de pérenniser cet espace de libertés non-jugeant et hors normes qu'est la fête. Une normalisation trop conséquente des concepts d'interventions mettrait alors peut-être en péril cet espace de libertés qu'est le Nightlife.

Cette recherche a permis de mettre quelque peu en lumière les actions en milieux festifs romands et le contexte politique dans lequel elles s'inscrivent. De nombreuses questions pourraient encore être abordées de manière spécifique sur les composantes de l'engagement des intervenant.e.s, notamment en ce qui concerne leurs motivations dans l'agir ou la reconnaissance de l'engagement bénévole aux yeux des professionnel.le.s. La question du genre dans les actions de *prévention* et de *réduction des risques* en milieux festifs pourrait également être étudiée et développée : le genre influence-t-il la création du lien avec les publics ? Finalement l'étude de la dimension normalisante des actions de *prévention* et de leurs limites représenterait également une source d'intérêt scientifique pour les professionnel.le.s du travail social.

BILAN PERSONNEL ET PROFESSIONNEL

Cette recherche, de par sa complexité et sa diversité, a été une réelle découverte pour chacun.e de nous. Le milieu Nightlife est un « monde à part », un monde dans le monde, une société dans la société. Le monde de la nuit est tellement vaste. Il est le lieu où les identités se révèlent, où les personnes « se lâchent » et où la danse, la fête et la consommation sont reines. Découvrir ce monde sous un autre regard que celui de festivalier ou de festivalière a été marquant et nous a permis aujourd'hui de développer un intérêt croissant pour l'étude de ce domaine. Il y a tellement à étudier, à découvrir et à observer durant les nuits. Transmettre cette richesse en la partageant aujourd'hui avec les lecteurs et lectrices est pour nous une réelle réussite et une grande source de joie.

Le monde de la nuit est étudié sous beaucoup d'aspects : urbanisme, architecture, diététique, santé, consommation, relations sociales, relations de genre, politiques, géographie, etc. Cependant, en ayant aujourd'hui effectué une étude sur les thèmes de la *prévention* et de la *réduction des risques* en milieux festifs, nous espérons avoir pu apporter une touche de fraîcheur permettant de relancer les réflexions et d'avancer ensemble vers des nuits festives, sereines et respectueuses des modes de vie de tout un chacun.

Cette enquête aura finalement permis d'apporter une vue d'ensemble des actions actives de manière récurrente en Suisse romande. Nous espérons que ce mapping pourra favoriser la connaissance mutuelle des acteurs et actrices du domaine. Le descriptif des dispositifs présents à ce jour dans les milieux festifs pourra, lui aussi, contribuer aux réflexions dans le développement de projets proposés au public et aux organisateur.trice.s d'événements festifs. Nos divers constats et résultats d'enquête permettront, peut-être, d'engager les réflexions sur différentes pistes, notamment le manque de coordination et de collaboration globales entre les structures et acteur.trice.s.

En tant que travailleur.euse social.e en devenir, nous avons aujourd'hui développé une connaissance solide du réseau romand, du fonctionnement national en matière d'addictions, ainsi que des pratiques des terrains Nightlife. Cette richesse nous permet d'asseoir nos savoirs et compétences afin de les mettre au service de nos futures pratiques professionnelles dans le domaine de la *prévention* et de la *réduction des risques*.

Cette recherche nous a également permis de saisir comment les méthodologies de recherche en travail social contribuent à la visibilisation des réalités de terrains. Nous avons ainsi découvert une nouvelle façon d'observer et d'analyser, nous poussant à aller

plus loin dans les réflexions et peut-être approfondir ce thème au travers d'un travail de maîtrise.

Enfin, l'approche ethnographique, vécue et étudiée tout au long de cette recherche, nous a permis de centrer davantage notre regard sur l'autre, sur comment il ou elle voit son monde, le décrit et y vit. Nous avons découvert une méthodologie d'enquête favorisant le non-jugement et l'investissement du travailleur et de la travailleuse social.e dans la compréhension de ce monde complexe, si importante pour la reconnaissance et le respect d'autrui.

BIBLIOGRAPHIE

- Accueillir. (s.d.). *Dictionnaire pratique du travail social*. Récupéré de <http://excerpts.numilog.com/books/9782100547159.pdf>
- Addiction Jura. (2017a). *Histoire LStup*. Récupéré de <http://www.addiction-jura.ch/fr/Quissommes-nous/Politique/Histoire-LSTUP/Histoire-LSTUP.html>
- Addiction Jura. (2017b). *Milieu festif*. Récupéré de <http://www.addiction-jura.ch/fr/Prevention/Milieu-festif.html>
- Addiction Jura. (2017c). *Modèle du Cube*. Récupéré de http://www.addiction-jura.ch/Htdocs/Images/IF_Content_712/3133.gif?puuid=1ad2a717-e3b9-4ab4-a33c-c58291bcba2a
- Addiction Suisse (janvier 2013). *Concepts de prévention des dépendances*. Lausanne. Récupéré de http://www.addictionsuisse.ch/fileadmin/user_upload/DocUpload/Concepts_de_prevention.pdf
- Berding, J., Smit, I. & Rijn, I. (s.d.). *Janusz Korczak pour les pédagogues de la petite enfance*. Edité par la Ville de Genève.
- Blais, M. & Martineau, S. (2006). L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. *Recherches Qualitatives*, 26(2), 1-18.
- Be my angel. (2017). *Le projet*. Récupéré de <http://www.bemyangel.ch/apropos-projet.cfm>
- Carrasco, K., Lucia, S., Gervasoni, J.-P. & Dubois-Arber, F. (2014). *Rapport NightLife Vaud*. Fondation Le Relais – Rel'ier & Institut Universitaire de Médecine Sociale et Préventive, Lausanne.
- Castetz, N. (2016). Réduire les risques pour continuer à faire la fête. *Addiction(s) : recherches et pratiques*. Décembre 2016, n°1, pp. 19-21. Paris : La Fédération Addiction.
- Cefai, C. & Gardella, E. (2011). *L'urgence sociale en action : Ethnologie du Samusocial de Paris*. Paris : La Découverte.
- Conseil fédéral suisse. (2001, 9 mars). *Message concernant la révision de la loi sur les stupéfiants*. Récupéré de <https://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2001/3537.pdf>
- Coppel, A. (2016, 7 novembre). *Anne Coppel et la réduction des risques* [Vidéo en ligne]. Récupéré de <https://www.youtube.com/watch?v=-pkBulikhBU>
- Danno.ch. (2017). Récupéré de <http://danno.ch>
- De Angeli, G. (2016). Réduction des risques en Suisse : le travail avec les pairs et l'analyse de produits en milieu festif. *Addiction(s) : recherches et pratiques*. Décembre 2016, n°1, pp. 43-45. Paris : La Fédération Addiction.
- De Angeli, G. (2017, 13 septembre). *Le nightlife : dynamiques nationales et réalités locales. PAC PLUS 2017, Nightlife : pourquoi intervenir ?*, Lausanne.
- De Jonckheere (2010). *83 mots pour penser l'intervention en travail social*, Editions IES.

- Dreifuss, R. (2000). La politique suisse en matière de drogue. *Office fédéral de la santé publique*, p. 5.
- Ducommun, S., Guinapo, D. & Mani, G. (2013). *Le drug-checking : intervention en milieu festif : analyse comparative entre la Suisse alémanique et la Suisse romande*. Lausanne : Haute école de travail social et de la santé – EESP.
- Ducournau, N. (2010). Usage de drogues en milieu festif : Rapport au risque et définition de la santé chez les jeunes consommateurs. *Agora débats/jeunesses*, 54(1), 113-124. doi : 10.3917/agora.054.0113.
- Maela, P. (2012). L'accompagnement comme posture professionnelle spécifique. L'exemple de l'éducation thérapeutique du patient, *Recherche en soins infirmiers* 110(3), 3-20. doi: 10.3917/rsi.110.0013
- Emerson, R. (1997). Le travail de terrain après Hughes : continuités et changements. *Sociétés contemporaines*. N°27, pp. 39-48.
- Emerson, R., Fretz, R. & Shaw, L. (2010). Prendre des notes de terrain : Rendre compte des significations des membres, pp. 129-167. In Cefai, D. (dir.). *L'engagement ethnographique*. Paris : Editions de l'école des hautes études en sciences sociales.
- Expérience. (2012). In *Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL)*. Récupéré le 18 décembre 2017 de <http://www.cnrtl.fr/definition/expérience>
- Fachverbandsucht. (s.d.). *Portrait*. Récupéré de <https://fachverbandsucht.ch/de/fachverband/portrait>
- FestiPlus. (2017). *La charte FestiPlus*. Récupéré de <http://www.festiplus.ch>
- Friedrich, J., Mezzena, S., Seferdjeli, L. & Stroumza, K. (septembre 2010). Une modélisation théorique pour connaître le lien entre l'agir et le vécu de l'agir. *Actes du congrès de l'Actualité de la recherche en éducation et en formation (AREF)*. Récupéré de <https://plone.unige.ch/aref2010/symposiums-longs/coordonateurs-en-d/dynamique-experientielle-de-la-connaissance/Une%20modelisation%20theorique.pdf>
- Fondation Le Tremplin. (s.d.). *Programme « festif »*. Récupéré de <http://tremplin.ch/empreinte/milieu-festif/>
- Fugier Pascal, « Les approches compréhensives et cliniques des entretiens sociologiques », dans *revue ¿ Interrogations ?*, N°11 - Varia, décembre 2010 [en ligne], <http://www.revue-interrogations.org/Les-approches-comprehensives-et> (Consulté le 10 mai 2016).
- Groupement Romand d'Etudes des Addictions. (2012a). *Le GREA en bref*. Récupéré de <http://www.grea.ch/le-grea-en-bref>
- Groupement Romand d'Etudes des Addictions GREA. (2012b). *4 ans après l'adoption de la Loi sur les stupéfiants*. Récupéré de <http://www.grea.ch/publications/4-ans-apres-ladoption-de-la-loi-sur-les-stupefiants>
- Infodrog. (2017a). *Information*. Récupéré de <http://www.infodrog.ch>

- Infodrog. (2017b). *Recommandations*. Récupéré le 25 mai 2017 de http://www.infodrog.ch/tl_files/templates/InfoDrog/user_upload/peers/Infodrog_Recommandations-pairs_fr_2014.pdf
- Infodrog. (2017c). *Safer Nightlife Suisse SNS*. Récupéré de <http://www.infodrog.ch/milieu-festif-activites.html>
- Katz, J. (2010). Du comment au pourquoi : Description lumineuse et inférence causale en ethnographie. In D. Cefaï (Dir.), *L'engagement ethnographique* (s.p.). Paris : Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales.
- Label Nuit. (2017). « *Label Nuit* » : *charte de qualité du milieu festif*. Récupéré de <http://www.labelnuit.org/index.php/le-projet>
- Muenger, M. (2012). *Prévention en milieu festif dans le canton de Vaud : étude critique des moyens mis en place et rôle des organisateurs de soirées*. Haute école de travail social et de la santé – EESP.
- Nada, E., Chausson, N., Dayer, C. & Bucher Della Torre, S. (2017, 21 septembre). Journée d'étude : Planifier la nuit ? Quand les politiques d'aménagement s'emparent des enjeux culturels et festifs nocturnes. *Quinzaine de l'urbanisme*, Genève.
- NightLife Vaud. (2016). NightLife Vaud, Information – prévention – réduction des risques. Récupéré de <http://www.nightlifestvaud.ch>
- Office Fédéral de la Santé Publique OFSP. (2016a). *Plan de mesures de la Stratégie nationale Addiction 2017-2024*. Récupéré de <https://www.bag.admin.ch/dam/bag/fr/dokumente/npp/strategie-sucht/massnahmneplan-strategie-sucht.pdf.download.pdf/Plan%20de%20mesures%20de%20la%20Stratégie%20nationale%20Addictions.pdf>
- Office Fédéral de la Santé Publique OFSP. (2016b). *Stratégie Nationale Addictions 2017-2024*. Récupéré de https://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/documents/.../Strategie_Nationale_Addiction.pdf
- Office Fédéral de la Santé Publique OFSP. (2017). *La santé nous tient à cœur*. Récupéré de : <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/das-bag/auftrag-ziele.html>
- Pair. (2012). In *Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL)*. Récupéré le 25 mai 2017 de <http://www.cnrtl.fr/etymologie/pair>
- Point d'chute. (s.d.). *Notre action*. Récupéré de <https://pointdchute.com/about/>
- Première Ligne. (2017). *Réduction des risques*. Récupéré de <http://www.premiereligne.ch/reduction-des-risques/>
- Protest Info. (2013). *Les frangins et frangines prennent soin des jeunes au Paléo*. Récupéré de <https://protestinfo.ch/201307256549/6549-les-frangins-frangines-prennent-soin-des-jeunes-au-paleo.html>
- Prévention. (2012). In *Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL)*. Récupéré le 25 avril 2017 de <http://www.cnrtl.fr/definition/prévention>

- Radix. (s.d.). *Informations concernant Radix*. Récupéré de <https://www.radix.ch/Qui-sommes-nous-IJ/PAhBE/>
- Raidblue. (2011). La Croix-bleue romande. Récupéré de <http://www.raidblue.ch/probleme-jeunes-alcool/croix-bleue-romande.html>
- Réduction des risques. (2011). In *Dictionnaire suisse de politique sociale*. Récupéré le 25 avril 2017 de <http://www.socialinfo.ch/cgi-bin/dicoposso/show.cfm?id=674>
- Réflexivité. (2012). In *Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL)*. Récupéré de <http://www.cnrtl.fr/definition/réflexivité>
- RTS. (2015, 9 février). Il y a 20 ans, la scène ouverte de la drogue fermait à Zurich. In *Mise au point* [Vidéo en ligne]. Récupéré de <https://www.rts.ch/info/economie/6537148-il-y-a-20-ans-la-scene-ouverte-de-la-droque-fermait-a-zurich.html>
- RTS. (2016, 15 mars). L'invité de la rédaction – Olivier Guéniat. In *Le journal du matin* [Vidéo en ligne]. Récupéré de <https://www.rts.ch/play/tv/le-journal-du-matin/video/linvite-de-la-redaction-olivier-gueniat?id=7572398&station=a9e7621504c6959e35c3ecbe7f6bed0446cdf8da>
- RTS. (2017, 19 novembre). Dealers de rue. In *Mise au point* [Vidéo en ligne]. Récupéré de <https://www.rts.ch/play/tv/mise-au-point/video/dealers-de-rue?id=9099893&station=a9e7621504c6959e35c3ecbe7f6bed0446cdf8da>
- Safer Clubbing. (s.d.). *Vereinsunterlagen*. Récupéré de <https://www.saferclubbing.ch/vereinsunterlagen>
- Safer Dance Swiss SDS. (s.d.). *Bienvenus*. Récupéré de <http://fr.saferdanceswiss.ch>
- Safer Party. (s.d.). *Über uns*. Récupéré de <http://www.saferparty.ch/ueber-uns.html>

ANNEXE 1 : institutions et actions Nightlife actives

L'inventaire des institutions et actions que nous avons rencontrées lors de notre enquête se concentre principalement sur la Suisse romande. Pour des questions de compréhension, nous avons inclus les actions d'importance nationale ayant une participation directe avec le réseau Nightlife romand. Cet inventaire présente aussi les actions en milieux festifs qui ne sont pas représentées dans les divers collectifs et plateformes exposées plus haut.

Canton de ZURICH et Suisse alémanique

Safer Party

Saferparty est une offre du département social de la ville de Zurich. Le site est supervisé par le conseil de la jeunesse Streetwork. Il conseille et accompagne les jeunes jusqu'à 28 ans en situation de crise et participe activement à la prévention des participants. Grâce à un travail de relation continue sur le terrain, les services aux jeunes de Streetwork touchent également les personnes qui ne se sentent pas attirées par d'autres offres. Des solutions individuelles sont développées avec le conseiller. L'accent est mis sur la promotion d'une action responsable (Safer Party, s.d.)⁴.

Label SaferClubbing

Actif en Argovie, à Bern, Lucerne, St-Gall, Winterthur et Zürich.

L'association Safer Clubbing est activement engagée dans les relations publiques et représente les intérêts de ses membres par la coopération, le dialogue et les négociations contre les autorités. Il aide activement les clubs à faire face aux problèmes avec des conseils pratiques, des informations sur les médias, des pétitions, etc. Pour atteindre cet objectif, il entre en réseau et travaille avec des organisations qui poursuivent des objectifs similaires

Les membres de Safer Clubbing se sont engagé.e.s à une interaction respectueuse entre les invité.e.s et le personnel ainsi que pour une coexistence de voisinage. L'association Safer Clubbing favorise la responsabilité de ses visiteurs.euses et participe activement à la prévention, à la promotion de la santé et à la réduction des méfaits. L'association favorise l'échange d'informations entre les organisateur.trice.s d'événements et les

⁴ Traduction personnelle.

acteur.trice.s de prévention, contribuant ainsi à la détection précoce des développements et tendances problématiques. (Safer Clubbing, s.d.)⁵

Canton du TESSIN

Danno.ch

En réponse aux tendances actuelles des consommateur.trice.s, aux conditions changeantes dans le marché des substances psychoactives et aux problèmes nocturnes, en 2006, Radix Suisse, une association active dans la prévention des toxicomanies, a lancé le projet « danno.ch ».

Danno.ch fournit aux consommateur.trice.s des informations sur les substances en circulation et leurs effets afin de réduire les risques associés à la consommation.

Grâce à son propre portail et à des interventions ciblées dans le divertissement nocturne (clubs, événements et festivals), danno.ch attire l'attention sur les risques, offre différentes manières de consulter, encourage la réflexion sur les problèmes de dépendance et met à disposition un ensemble de mesures souples pour réduire les dangers de l'utilisation récréative de substances psychoactives et des problèmes de santé liés à ces comportements à risque (Danno.ch, 2017)⁶.

Canton de FRIBOURG

Association REPER : Label Smart Event, Espace Chill'out ponctuel, Be my angel

REPER est une association fribourgeoise mandatée par le Conseil d'Etat du canton de Fribourg. Elle est reconnue d'utilité publique. En réponse aux risques que présentent certains comportements, attitudes et consommations, elle s'emploie à promouvoir le bien-être et une vie sociale harmonieuse pour chacun.e. Elle a pour buts de contribuer à la promotion de la santé et de développer toutes mesures utiles à la prévention des situations à risques. Elle s'adresse à un large public, mais privilégie ses actions avec les jeunes.

Le secteur « Information & Projets » accompagne les organisateurs de manifestations au travers d'une démarche de labellisation appelée Smart Event. Ce secteur coordonne également l'action Be my angel pour le canton de Fribourg.

⁵ Traduction personnelle.

⁶ Traduction personnelle.

Le secteur « Rue & Réalisations » organise, par l'intermédiaire de ses travailleurs.euses sociaux.ales hors murs, un espace Chill'out ponctuel au Frison lorsque celui-ci accueille son festival de musique électronique.

Association AdO : action PREVENTEAM

Preventeam est une action de l'association AdO. Il s'agit d'une prestation de prévention et réduction des risques par les pair.e.s qui est unique dans le canton de Fribourg et qui intervient au cœur des manifestations de jeunesse. Elle agit en prévention des actes de violence et de toutes situations à risques, notamment celles liées à la consommation d'alcool et/ou autres substances. Elle est née d'une initiative de jeunes après le décès d'un de leur pair dans une rixe en milieu festif. Les pair.e.s engagé.e.s dans l'action de manière bénévole, patrouillent sur et aux alentours des places de fête à la rencontre du public. Un stand permet également d'accueillir le public. Cette action se déroule entre 21h et la fermeture de la manifestation (environ 3h du matin).

Fondation Le Tremplin : Empreinte

Ce secteur de la fondation Le Tremplin, propose un stand d'animation attractif pour les soirées du vendredi et du samedi. Ses objectifs sont de sensibiliser aux pratiques sexuelles à risques d'infections, aborder les questions liées à la sexualité de manière décomplexée et interactive.

« Les fêtes et les festivals sont des moments privilégiés pour s'amuser, se rencontrer, et parfois, consommer de l'alcool ou autres produits psychotropes. Pour que les fêtes soient belles et qu'elles le restent, mieux vaut éviter les risques de contaminations en cas de rapports sexuels et protéger sa santé.

Lors de girones de jeunesse, festivals ou autres manifestations destinées au public en général, nous proposons un stand de promotion de la santé sexuelle et de sensibilisation aux risques de contaminations aux infections sexuellement transmissibles (IST) et aux risques de grossesses non désirées.

Notre stand est visible et coloré, il est animé par des professionnels et des bénévoles, sous forme ludique (quizz sur les IST et sur les comportements sexuels à risque, roue de la chance, etc.). Notre approche permet des discussions individuelles ou en petits groupes sur la sexualité, les pratiques, la santé, les orientations sexuelles, etc. » (Fondation Le Tremplin, s.d.).

Canton de VAUD

Fédération vaudoise contre l'alcoolisme FVA

Coordination Nightlife Vaud, Be my Angel

« Nightlife Vaud est un projet vaudois de prévention et de réduction des risques sur les thématiques de la santé sexuelle et de la consommation de drogues et d'alcool. Ses actions ont lieu dans les clubs du canton et dans certaines manifestations festives. Leur objectif est d'informer et de discuter avec le public des risques liés à certains comportements. Les intervenant.e.s sont âgé.e.s entre 20 et 25 ans et font de la prévention par les pairs de par leur proximité d'âge et de période de vie. Ce projet regroupe les actions Be my angel de la FVA, les Georgettes in Love de Profa ainsi que les professionnels du CAP et de Aacts pour la région de la Riviera » (NightLife Vaud, 2016).

Be my angel

« Une équipe de prévention effectue des actions de sensibilisation dans les festivals, bars et clubs de Suisse romande en début de soirée, moment idéal pour réfléchir à la question du retour. Les membres de l'équipe « lookés » de manière à être reconnus et identifiés au projet, sont chargés d'interpeller les jeunes en début de soirée et de faire la promotion du concept de conducteur sobre. En collaboration avec les organisateurs et les établissements partenaires de l'opération, ceux qui acceptent de rester sobres et de reconduire leurs amis auront à disposition des boissons non alcoolisées gratuites et de plus, la possibilité de s'inscrire dans la communauté des anges du site web et pouvoir communiquer avec les autres conducteurs. » (Be my angel, 2017)

Espace Prévention du Nord Vaudois : Health's Angels

« Health's Angels est une mesure créée en 2007 dans le cadre de l'Espace prévention Nord-vaudois – Broye. Elle traite de différentes problématiques telles que l'alcool, la drogue, le suicide, le tabac, les troubles du comportement alimentaire et la sexualité » (Muenger, 2012, p. 13). Prévention par les pairs, âge similaire au public-cible. Contact plus aisé avec les personnes (Muenger, 2012, p. 13). « (...) cette proximité allège l'aspect moralisateur propre à tout message préventif » (Muenger, 2012, p. 13).

Collectif de professionnel.le.s et d'organisateur.trice.s : Charte Festiplus

« Le but de la charte vaudoise FestiPlus est d'améliorer le bien-être des personnes qui sortent dans les lieux de fête et de permettre aux organisateurs de manifestations

publiques d'avoir accès à des prestations de qualité en matière de prévention des risques liés aux abus d'alcool et d'autres substances psychotropes. Cette Charte a été élaborée par un groupe de professionnels pluridisciplinaire (prévention, jeunesse, police) et des organisateurs de manifestations sur mandat du service de la santé publique » (FestiPlus, 2017).

Gastro Lausanne : Label Nuit

« [...] Label Nuit dont le double objectif est de promouvoir des lieux de fête respectueux de la santé des clients et de proposer aux jeunes de 18-25 ans des Chèques-Taxi pour un déplacement en toute sécurité. [...] Les professionnels de la nuit désireux d'obtenir le Label s'engagent donc à limiter le volume sonore, à proposer des boissons non alcoolisées à prix attractifs, à respecter scrupuleusement la réglementation en matière de tabagisme et à proposer de l'eau fraîche. [...] « Label Nuit » incite également les discothèques à accueillir des associations locales de prévention et à proposer des stands de réduction des risques sur les thèmes des infections sexuellement transmissibles et des addictions (alcool, tabac, drogues illicites, médicaments psychotropes) avec possibilité de dépistage de l'imprégnation alcoolique » (Label Nuit, 2017).

Croix-Bleue : Raid Blue

« La Croix-Bleue est la plus grande structure de Suisse à fournir un travail d'accompagnement ambulatoire dans le domaine des dépendances.

En effet, sa mission est de venir en aide aux personnes dépendantes de l'alcool ainsi qu'à leurs proches, en appliquant ses trois actions : prévenir, conseiller et accompagner.

Elle suit principalement les personnes dans leur lieu de vie. Afin de les aider et de les soutenir dans leur réinsertion sociale et professionnelle, l'association propose différentes activités, telles que des groupes, des repas, de l'occupation, des sorties ainsi que des camps.

En juin 2010, la Croix-Bleue romande a fusionné avec les Croix-Bleue genevoise, du Jura Bernois et Bienne romande, du Littoral Neuchâtelois et avec la Croix-Bleue vaudoise. Chacune d'elle constitue désormais une section de la Croix-Bleue romande » (Raidblue, 2011).

Paléo festival : Frangins-Frangines

« [...] Face à l'augmentation des problématiques en lien avec le public mineur, le Paléo a mis en place une équipe de travailleurs sociaux qui vadrouillent sur le site pour repérer les

éventuels adolescents en situation délicate. [...] Les principales problématiques que rencontrent les F&F sont liées à l'abus d'alcool. Ainsi, vingt-huit frangins et frangines par groupe de deux ou trois et vêtus d'un t-shirt rouge vif créent le contact avec les jeunes ». (Protest Info, 2013)

Canton de NEUCHÂTEL

Fondation Neuchâtel Addictions : Point d'Chute et Be my angel

Point d'Chute est une action d'information, prévention et réduction des risques en milieux festifs et espaces publics créée par la Fondation Neuchâtel Addictions. Elle s'adresse à toutes personnes participant à la vie nocturne et s'interrogeant sur sa consommation ou cherchant des informations claires, précises et objectives, dans un dialogue non-jugeant. Elle travaille dans les festivals, les fêtes de village, les clubs, les espaces publics et manifestations du canton de Neuchâtel (Point d'chute, s.d.). Cette institution coordonne également l'action Be my angel pour le canton de Neuchâtel.

Canton du JURA

Addiction Jura : Trans-at

« [...] Nous proposons différents types de stand de prévention adaptés à la manifestation. [...] Afin de prévenir ces risques nous pouvons apporter un soutien aux organisateurs de fêtes, de soirées de musique, et de manifestations populaires » (Addiction Jura, 2017b)

Fondation O2 : Be my angel

Cette institution coordonne l'action Be my angel pour le canton du Jura.

Canton de BERNE – Jura bernois

Fondation Contact Aide Addiction : Rave it Safe

Le projet **Rave It Safe** « a été créé par des jeunes noctambules, des gens qui faisaient eux-mêmes la fête et qui ont décidé de monter un projet de réduction des risques dans ce milieu-là. C'est vraiment un travail avec les pairs. [...] Ce projet soutient une culture festive vivante et entraînant un minimum de risques et d'effets secondaires (Ducommun, Guinapo & Mani, 2013, p. 82).

Blaues Kreuz : Be my angel

Cette institution coordonne l'action Be my angel pour le canton de Berne.

Canton de GENEVE***Première Ligne : Action Nuit Blanche ?***

Le principal objectif de l'action Nuit Blanche est d'informer les consommateur.trice.s sur les risques liés à la consommation de substances psychoactives. Les intervenant.e.s transmettent, dans un esprit de confiance et de non-jugement, des informations claires et objectives visant à accroître tant les connaissances du consommateur.trice, de ses proches que du grand public. (Ducommun, Guinapo & Mani, 2013, p. 96).

FEGPA : Be my angel

Cette institution coordonne l'action Be my angel pour le canton de Genève.